INTERaction COMMUNAUTAIRE

Bulletin de liaison du RQIIAC Numéro 83 – Hiver 2010

LA SNOC À NOS PORTES : on s'affiche !

Semaine nationale
de l'organisation communautaire en CSSS
du 14 au 20 mars 2010

DOSSIER

RÉFLEXION SUR LA PRATIQUE... Passé, présent, avenir !

Dossier en page 13

Exemple à suivre : CRÉATION D'UNE ÉQUIPE AU CSSS VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

À lire en page 16

Des nouvelles de Lanaudière

DES NOUVELLES DE... LANAUDIÈRE

À lire en page 24

À VOS AGENDAS : COLLOQUE 2010, EN JUIN, ÇA S'EN VIENT !

Vie associative au RQIIAC

Les organisateurs communautaires : des passionnés polyvalents et engagés 3
Par **Sylvie Rivard**

Mot de l'exécutif : Le travail de l'organisateur communautaire en CSSS en 2010 3
Par **Le comité exécutif**

Le COCOMS... en mots 5
Par **André Gauthier**

Avoir l'heure juste... 6
Par **André Gauthier**

Un RQIIAC ouvert à tous... 7
Par **Jacinthe Perron**

L'hiver et le printemps 2010 du Collectif pour un Québec sans pauvreté 9
Par **Monica St-Pierre**

SNOC 2010 : du 14 au 20 mars 10
Par **Le comité organisateur**

À ajouter... dans votre coffre à outils... 11

La Fête des voisins, 5e édition ! 12
Par **Nadine Maltais**

Collaborations

Nouvelles de la Chaire CACIS 12
Par **Maryse Rivard**

DOSSIER

Le super et polyvalent organisateur communautaire 13
Par **Solange Richard**

Quel avenir pour le métier d'oc en CSSS ? 14
Par **Denis Bourque et René Lachapelle**

SOUS-DOSSIER Création d'une équipe d'OC dans le CSSS de la Vallée-de-la-Bastican : un événement digne de mention 16

Entrevue avec Suzanne Dessureault 20
Par **Alexandre Savoie et Sylvie Jochems**

L'organisation communautaire en Terres Cries 21
Par **Isabelle Barbeau**

À propos d'un avenir qui serait incertain 22
Par **René Lachapelle**

Des nouvelles de Lanaudière

Un père pour apprendre 24
Par **Luc Ferland**

Quand le développement social s'arrime à la sauvegarde de l'environnement 25
Par **Josée Melançon**

Sur le terrain

A ni sogoma 26
Par **Jocelyne Moretti** et **Jean-Pierre Hétu**

Conditions de base pour la résolution de problème 27
Par **Robert Lagrange**

Les entreprises d'économie sociale en aide domestique (EESAD) cherchent un second souffle 28
Par **Jacques Fournier**

Chapeau !

Hommage à Mario Turbide 29

Professionnels et monde communautaire : une alliance nécessaire 30
Par **Gilles Beauchamp**

En vrac

À propos de l'appel de contributions de la revue Nouvelles pratiques sociales 31
Par **René Lachapelle**

Une seule façon de faire ? 32
Par **Jacques Fournier**

Développement des communautés et participation citoyenne 33
Par **Clément Mercier**

Point à la ligne 36
Par **André Gauthier**

INTERaction COMMUNAUTAIRE

Éditeur du bulletin
Le Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CSSS (RQIIAC)

RQIIAC
Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CSSS

Le bulletin est sous la responsabilité du comité des communications du RQIIAC
Johanne Croteau
André Gauthier
Christine Pelletier

Coordonnatrice
Sylvie Rivard
srivard007@videotron.ca

Abonnements
a/s André Gauthier
CSSS de la Vieille-Capitale
3108, Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec) G1X 1P8

Comité du bulletin
Nadine-Geneviève Desjardins
Marie-Josée Lamarre

Collaborateurs-trices

Le comité exécutif
Michèle Blais
Jacques Laverdière
Johanne Rheault
Christine Pelletier
Jacinthe Perron

Comité organisateur de la SNOC
Ginette Gagnon
Josée Melançon
Christiane Morin
Anick St-Denis
Isabelle Barbeau
Gilles Beauchamp
Denis Bourque
Alain Corriveau
Luc Ferland
Jacques Fournier
André Gauthier
Johanne Gauthier
Nicole Gravel
Mario Guilbert
Jean-Pierre Hétu
Sylvie Jochems
René Lachapelle
Robert Lagrange
Jean-Claude Landry
Nadine Maltais
Josée Melançon
Guy Messier
Jocelyne Moretti
Michelle Paquet
Maryse Rivard
Monica Saint-Pierre
Alexandre Savoie

Conception graphique et mise en page
Mylène Choquette • mylene@mayava.ca

Responsabilité
Les articles n'engagent que leurs auteurs et reflètent la richesse de nos débats.

Abonnements (un an - trois numéros)
Les membres du RQIIAC sont automatiquement abonnés. Pour adhérer au RQIIAC ou pour s'abonner, voir le formulaire à l'avant-dernière page.

Permission de reproduire
Dans une autre publication, en mentionnant la source et en nous faisant parvenir copie.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0847-2610

ERRATUM
Nouvelles de la Chaire du CACIS

Les activités décrites en page 12 sont erronées. Il aurait plutôt fallu lire :

Mardi 13 avril 2010 – présentation résultats de recherche
• Les effets de la concertation : étude sur les Tables intersectorielles de quartier

Lundi 17 mai 2010 – Animation scientifique
• La fonction de médiation dans les recherches partenariales

LES ORGANISATEURS* COMMUNAUTAIRES : DES PASSIONNÉS POLYVALENTS ET ENGAGÉS

• • • *Par* **Sylvie Rivard**, *Coordonnatrice du Bulletin*

Je vous ai déjà avoué que je ne suis pas organisatrice communautaire. La préparation de ce bulletin m'a toutefois permis de découvrir que ce métier exige beaucoup de ceux qui le pratiquent : patience, écoute, capacité d'adaptation, et j'en passe. J'ai également pu constater un que tous partagent un point commun : la passion du métier ! Il en faut, pour répondre aux bouleversements qui animent le milieu : fermeture de postes, transformation radicale des façons de faire, enjeu relié à la relève, intervention des PPP... Ouf ! Heureusement, il y a de l'espoir. L'histoire de la création d'une équipe d'organisateurs communautaires dans le CSSS Vallée-de-la-Batiscan en est un bel un exemple. Tout comme celle de l'implantation d'un poste d'organisateur communautaire en territoire Cri.

De plus, j'ai remarqué que l'engagement et la solidarité trônent au sommet des valeurs qui cimentent les liens entre les organisateurs communautaires et pas seulement dans leurs activités quotidiennes. Le témoignage de Jacinthe Perron illustre avec éloquence comment ces valeurs sont vécues au sein du comité exécutif du RQIIAC. Il évoque également l'ouverture de l'organisation aux jeunes comme aux moins jeunes et son esprit de collégialité. Son récit saura, nous le souhaitons, en convaincre d'autres à s'engager. Par ailleurs, des postes sont à pourvoir au sein du comité du bulletin, qui n'exigent que quelques heures de travail par trimestre. Cet engagement est l'occasion d'être au cœur de la communauté du RQIIAC, car c'est là que se prennent les décisions touchant les messages qui seront diffusés par le bulletin à tous ses abonnés. Les intéressés peuvent communiquer avec moi, srivard007@videotron.ca.

En terminant, le comité du bulletin vous souhaite une excellente Semaine nationale de l'organisation communautaire (SNOC) et espère que ce bulletin alimentera la réflexion sur le métier d'organisateur communautaire. □

*Nous utilisons le masculin simplement pour alléger le texte, car il est maintenant démontré que la pratique est généralement féminine ! (voir page 7).

Mot de l'exécutif

LE TRAVAIL DE L'ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE EN CSSS EN 2010

• • • *Par Le comité exécutif,* **Jacques Laverdière**, *président ;* **Johanne Rheault**, *vice-présidente ;* **Christine Pelletier**, *vice-présidente ;* **Michèle Blais**, *secrétaire ;* **Jacinthe Perron**, *trésorière*

Un RQIIAC vivant pour une pratique forte !

Quand on parle de la nature même de l'organisation communautaire, on ne peut pas passer à côté de la place essentielle du RQIIAC. N'est-ce pas la principale raison d'être de notre regroupement que de contribuer au développement d'une communauté de pratique, de discuter des approches, de réfléchir aux enjeux, de contribuer à l'évolution professionnelle et à bien d'autres choses encore ?

Le RQIIAC a ce grand mandat de contribuer au rayonnement de la pratique. On y parvient grâce à des membres qui s'impliquent au CA, au CE, dans des comités de travail, qui contribuent aux outils de communication, qui assument des représentations dans des instances, qui participent aux activités régionales ou nationales. Cette visibilité de notre pratique a une grande importance aussi localement et régionalement, où, par notre participation à plusieurs activités, nous contribuons au développement et à la reconnaissance de notre expertise et à une meilleure connaissance et compréhension de notre apport et de notre spécificité.

Des enjeux particuliers

Actuellement, quelques enjeux nous apparaissent particulièrement importants quand on réfléchit au travail de l'organisateur communautaire sous l'angle du RQIIAC.

Des mouvements de troupes importants... une relève à préparer

Depuis les dernières années, et pour quelques autres encore, un grand changement de garde s'opère. Plusieurs organisateurs et organisatrices communautaires quittent pour la retraite. C'est alors une quantité incroyable de connaissances des milieux et des processus, une lecture de l'histoire et des enjeux, bref un énorme bagage d'expérience qui s'en va avec eux. Pour le RQIIAC, il y a là un défi et c'est celui d'assurer dès maintenant la transmission de ces savoirs et de cette expérience et de favoriser les liens avec la relève. L'enjeu est aussi grand que le défi d'y répondre.

C'est pourquoi le RQIIAC a inscrit dans son plan d'action 2008-2010 l'objectif prioritaire de soutenir et d'appuyer le développement de la relève. Une action importante a été réalisée par la production du *Guide d'accompagnement de la pratique en organisation communautaire* qui vise à partager informations et outils entre collègues de partout au Québec. L'outil a été adopté et applaudi lors de sa sortie au colloque de juin 2008. Il reste maintenant à en assurer l'actualisation.

D'autres actions sont aussi en cours. Le RQIIAC national travaille maintenant à la production d'un *Référentiel de qualifications et de compétences* afin de soutenir notamment les processus locaux de dotation des postes. L'idée, par ce projet, n'est pas de renier les principes syndicaux en vigueur mais de trouver d'autres points d'ancrage pour faire davantage ressortir les besoins et les profils particuliers de l'organisation communautaire. Nous amorçons, de façon réciproque, une démarche de consultation avec les universités qui proposent le programme d'études en travail social, car qui dit relève, dit formation. À cet égard, nous souhaitons entreprendre un travail de réflexion avec des professeurs de travail social pour assurer une meilleure adéquation entre les programmes offerts par les universités et le travail des organisateurs communautaires sur le terrain. Nous souhaitons être en mesure de nous interroger mutuellement sur les meilleurs moyens de maintenir et de susciter l'intérêt des étudiants pour cette orientation de travail qui nous semble actuellement moins considérée.

À ces actions nationales, il ne faut pas oublier d'ajouter les initiatives qui sont réalisées localement ou régionalement et qui permettent d'expérimenter différentes formes de mentorat ou du soutien entre pairs, de réaliser et d'appliquer des ententes entre les syndicats et les employeurs pour l'ouverture et la dotation des postes, d'accueillir des stagiaires, d'établir des liens de collaboration avec des universités. Chacun de ces pas contribue à l'objectif de partager nos savoirs et nos expériences et d'ainsi outiller les nouveaux venus.

Il faut des organisateurs communautaires !!!

Bien entendu, pour parler du travail de l'organisateur communautaire en CSSS, encore faut-il qu'il y en ait ! Nous avons été quelque peu ébranlés à ce sujet dans les dernières années, que ce soit par l'acte d'agression du CSSS de la Montagne ou par les pertes « en douceur » de postes dans quelques CSSS. L'objectif d'un état de veille visant à suivre l'évolution des troupes et la place qu'occupe l'organisation communautaire dans les CSSS est devenu un incontournable de notre plan d'action.

Le RQIIAC a inscrit dans son plan d'action 2008-2010 l'objectif prioritaire de soutenir et d'appuyer le développement de la relève.

Deux moyens majeurs font d'ailleurs l'objet de travaux importants au RQIIAC. D'abord, la démarche d'actualisation du cadre de référence entreprise l'an dernier traverse actuellement la dernière étape en vue d'un pré-lancement au colloque de juin en Outaouais. Ce sera un outil indispensable pour camper le rôle des OC et de mieux faire connaître notre pratique.

Un outil de compilation des postes est également en ébauche et une première évaluation provinciale est presque complétée. Cette autre production nous permettra de documenter la situation de l'organisation communautaire, année après année, afin d'agir plus rapidement au mouvement des postes lorsque la situation le demandera. Cet outil devrait permettre au RQIIAC de développer une vision actuelle et globale de la place de l'organisation communautaire dans l'ensemble des établissements.

Un sujet central

Certes, la pratique de l'organisation communautaire continue à rencontrer des défis, que ce soient ceux que nous avons évoqués ici ou d'autres qui émergeront plus tard. Cela nous rappelle que cette pratique qui nous rassemble est terriblement passionnante tout en étant tributaire du contexte social dans lequel nous vivons. Le RQIIAC ne peut pas tout prévoir, mais son expérience riche et dynamique est porteuse de réflexions, de discussions, de partages, de mises en commun et de grands questionnements qui alimentent et soutiennent notre vivacité. Continuons d'être actifs pour assurer notre pé rennité ! ☐

DEUX OUVRAGES DE BASE À VOUS PROCURER

L'organisation communautaire en CLSC : cadre de référence et pratiques

L'organisation communautaire en CLSC - Cadre de référence et pratiques, sous la direction de René Lachapelle, Presses de l'Université Laval, 2003, 293 pp. Ce livre contient d'une part, le Cadre de référence en organisation communautaire en CLSC, qui a été adopté par l'Assemblée générale du RQIIAC en juin 2002 à Rouyn-Noranda et, d'autre part, une quarantaine de textes qui font état de pratiques concrètes d'organisation communautaire en CLSC : ce sont des articles parus dans la revue *Interaction communautaire* au cours des 15 dernières années. Il y a donc un bel alliage entre la théorie et les pratiques terrain. On peut se le procurer au coût de 29,95 $ dans toutes les bonnes librairies ou à Distribution Univers au 1 800 859-7474.

L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique

Le projet de mettre à jour l'ouvrage de référence de 1991, *Théories et pratiques en organisation communautaire*, est arrivé à terme. Un nouvel ouvrage de référence, lancé en décembre 2006, qui propose de dépasser le modèle de Rothman afin de mieux rendre compte de l'évolution des pratiques au Québec. Réalisé sous la direction de l'un des nôtres, Denis Bourque, avec la collaboration de Yvan Comeau, Louis Favreau et Lucie Fréchette, et des contributions de Colette Lavoie, Roger Fecteau, Delfino Campanile et René Lachapelle... on peut dire qu'il y a pas mal de RQIIAC là-dedans. Presses de l'Université du Québec, 45 $. Distribution Univers 1 800 859-7474.

LE COCOMS... EN MOTS

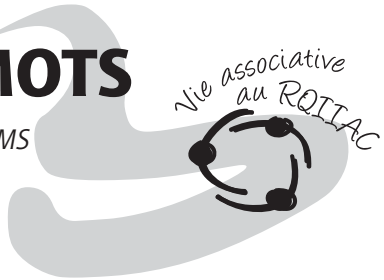

• • • *Par* **André Gauthier**, *Responsable du COCOMS*
andre.gauthier@csssvc.qc.ca
(comité des communications)

Vous avez peut-être en mémoire l'article paru dans le numéro 82 du bulletin (Lac-à-l'Épaulette : délocalisation du personnel, renouvellement de la convention collective, clause orphelin, harcèlement au travail, etc.). Pierre-Karl P. a bien raison... Y'a rien de pire que les syndicats ! Encore faut-il qu'il y ait des employés... syndiqués !

Emportés par une folle tempête d'idées, nous avons poursuivi notre envol. Premier constat : le site web tire de l'aile. Ce dernier a reposé, des années durant, sur les solides épaules de Gilles Beauchamp, puis de Gilles et de Yanik Tourigny. On ne saura jamais assez leur en être reconnaissant. Cela dit, il n'est pas sans failles et pour diverses raisons qui n'ont pas de rapport direct avec les personnes. Le RQIIAC a fait son propre *mea culpa* : une faible coordination, une planification insuffisante, une méconnaissance du « médium »... Bref, un contrecoup de notre « réalité organisationnelle », tributaire, il est vrai, de l'implication bénévole de ses seuls membres. C'est notre force et parfois, notre maillon faible...

Mais aujourd'hui, les temps changent (comme le disait Bob Dylan, y'a pas si longtemps). Comme nous l'avons déjà souligné, les membres du CA croient en « *la nécessité de poursuivre la production d'un bulletin en format papier et de développer un site internet qui deviendra progressivement le cœur de nos communications* ».

Fort de cet alignement, nous avons entrepris les démarches qui s'imposent, passage obligé vers une importante mise à niveau de notre site web. Des énergies et des ressources financières, humaines et matérielles ont été affectées à ce dossier et des décisions parfois difficiles ont été prises, notamment la mise en quarantaine du site web (www.rqiiac.qc.ca), comme vous avez sans doute pu le constater. Tout comme vous aurez remarqué que le numéro 82 a subi une sévère cure d'amaigrissement... non sans quelques ratés, nous en convenons. « Apprendre de ses erreurs... » (c'est pas de Bob Dylan, mais...).

Nous sommes, croyons-nous, sur la bonne voie ; le virage souhaité est entrepris. Le site web sera à nouveau accessible sous peu et vous avez présentement en main un bulletin qui, nous l'espérons, vous ressemble et répond à vos attentes. À cet égard, vos commentaires, malheureusement trop rares, seraient les bienvenus !

Dans un autre ordre d'idée, il a également été décidé lors du dernier CE, de produire un dépliant « RQIIAC » pour mieux se faire connaître, mais aussi et surtout (!), pour mieux faire connaître ce qu'est l'organisation communautaire en CSSS et ce, bien entendu, en lien étroit avec la mise à jour du *cadre de référence* dont les travaux vont bon train.

*Gardons le cap !**
et ***Bonne SN OC !*** □

* Tel était le mot d'ordre du colloque biennal du RQIIAC, tenu à Rivière-du-Loup, en juin 2006.

Composition du COCOMS :
Johanne Croteau
André Gauthier
Christine Pelletier
Sylvie Rivard (coordonnatrice)

RQIIAC
Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CSSS

Exécutif :

Président : **Jacques Laverdière**,
CSSS de la Vieille-Capitale

Vice-président : **Christine Pelletier**,
CSSS Rimouski-Neigette

Vice-présidente : **Johanne Rheault**,
CSSS Cœur de l'Île

Secrétaire : **Michèle Blais**,
CSSS des Deux-Montagnes

Trésorière : **Jacinthe Perron**,
CSSS Matawini

Régistraire :

André Gauthier,
CSSS de la Vieille-Capitale

Délégués régionaux :

Bas-St-Laurent-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine :
Poste à combler

Saguenay-Lac-St-Jean : **Monica St-Pierre**,
CSSS du Piekouagami

Québec : **André Gauthier**,
CSSS de la Vieille-Capitale

Chaudière-Appalaches : **Maud Provençal**,
CSSS du Grand Littoral

Estrie : **Marie Boivin**,
CSSS-IUGS de Sherbrooke

Montérégie : **Johanne Croteau**,
CSSS Haut Richelieu-Rouville

Montréal : **Luc Paradis**,
CSSS Dorval Lachine Lasalle

Laurentides :
Poste à combler

Lanaudière :
Poste à combler

Outaouais : **Paul Drouin**,
CSSS Pontiac

Mauricie-Centre du Québec : **Mario Guilbert**,
CSSS Bécancour

Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec :
Valérie Côté, CSSS Les Eskers

Côte-Nord : **Yvon St-Hilaire**,
CSSS Sept-Îles

AVOIR L'HEURE JUSTE...

Vie associative au RQIIAC

• • • *Par* **André Gauthier**, *registraire*

Maintenir et développer un état de veille...

L'inventaire des ressources en organisation communautaire en CSSS s'inscrit dans le plan d'action 2008-2010, soit la volonté de maintenir et de développer un état de veille sur la place de l'organisation communautaire dans les CSSS.

C'est là un des moyens identifiés pour assurer une plus grande vigilance quant à la connaissance et à l'évolution du « portrait de famille ».

La liste RQIIAC en organisation communautaire

Déjà ? Enfin ! diront certaines mauvaises langues... Le RQIIAC dispose désormais d'un inventaire complet et détaillé des personnes travaillant en Centre de santé et de services sociaux (CSSS) avec les titres d'emploi d'organisateurs/organisatrices communautaires (OC) et de travailleurs/travailleuses communautaires (TC), quel que soit leur statut: détentrices d'un poste à temps complet ou partiel, et/ou sur un remplacement et/ou en surcroît de travail. (Et parfois les trois à la fois !)

L'élaboration de cette liste unique (!) n'aurait pas pu être réalisée sans le travail exemplaire, acharné, des répondantEs régionaux. En effet, ces derniers ont eu le travail ingrat et parfois hasardeux de recueillir et de colliger les données recueillies sur la *composition* et les *effectifs* de l'organisation communautaire en CSSS. À cet égard, il nous faut aussi souligner la coopération, voire le soutien, de plusieurs d'entre vous.

À première vue, cet exercice peut paraître relativement simple. Tel n'est pas le cas (!)... Sinon ça ne serait pas la première fois, à cette échelle tout au moins, que nous pourrions (enfin !) disposer d'informations de cette qualité, pointues, fidèles à la réalité, et faciles... à mettre à jour !

20 ans plus tard... pourquoi ?

Poser la question, c'est un peu y répondre. Tout d'abord, il est connu que notre regroupement dispose de ressources tant humaines que financières limitées et que les (autres) priorités du moment sont souvent nombreuses et exigeantes. De même, il n'est pas toujours facile, à l'échelle des CSSS et encore moins à l'échelle régionale, d'*avoir l'heure juste* sur la composition et les effectifs en OC/TC. La fusion des établissements, la mobilité du personnel, les départs à la retraite, et un roulement, au fil des ans (même et aussi chez les répondantEs régionaux...), sont là autant d'explications qui s'entrecroisent.

C'est là aussi une réalité inscrite dans la complexité et l'anonymat des grands ensembles que sont devenus nos établissements. L'organisation communautaire y représente (dans les meilleurs cas...) moins de 0,75 % du personnel *sur la liste de paie* d'un CSSS. Sans oublier aussi l'apparition et/ou la transformation de titres d'emplois traficotés, *associés* ou *dissociés* de l'organisation communautaire, notamment en lien avec certains programmes de santé publique, ou bien de provenances internes (ex. travailleur social en organisation communautaire), ou bien de fondations privées (Chagnon), etc. Et, bien entendu, l'abolition de postes en organisation communautaire, purement et simplement...

Bref, c'est tout un travail qui a été réalisé par une vingtaine de personnes pour produire cette « photo polaroïd » — donc instantanée et en mutation —, sur la base de données partagées: sexe, âge, formation, statut d'emploi, etc. Un exercice qui s'est déroulé sur quelques mois (neuf) nous permettant d'accoucher de cet inventaire: LA liste provinciale des personnes qui travaillent en CSSS avec les titres d'emploi OC et TC.

Que nous disent les chiffres ?

Cet inventaire nous permet de connaître, en date de décembre 2009, la réalité de l'organisation communautaire, en effectif — tous statuts confondus —, et en nombres d'heures travaillées, dans les CSSS, à l'échelle du Québec.

Il nous permet aussi plus précisément de répondre aux questions suivantes:

- Combien de personnes **travaillent** comme OC/TC dans les CSSS ?
  LA réponse est : **418**

- Combien de ces personnes **détiennent un poste**, d'**OC** ou de **TC** ?
  LA réponse est: **355**

  Combien de ces **détiennent un poste**, d'**OC** ?
  - à temps complet: 271
  - à temps partiel: 70

  341 (soit 96 % du total)

  Combien de ces personnes **détiennent un poste**, de **TC** ?
  - à temps complet: 12
  - à temps partie: 2

  14 (soit 4 % du total)

- Quel est le nombre **total d'heures de travail** accomplies en organisation communautaire dans l'ensemble des CSSS, à l'échelle du Québec ? (tous statuts confondus)
  La réponse est: **11 225 heures**
  (soit 320, équivalent temps complet – ETC)

  - De ces heures, quel est le **nombre total d'heures** de travail accomplies par des **personnes détenant** un poste ?
    La réponse est: **9 894 heures (88 %)**

  Donc, 12 % de ces heures de travail est accompli sur la base de **remplacement** et de **surcroît** (1 334.5 heures, soit 38 ETC – équivalent temps complet).

- Chez les personnes détentrices d'un poste, quelle est la strate d'âge:
  - 20-35 ans 19 %
  - 36-50 ans 41 %
  - 51 ans et + 40 %
  - Sans réponse 9 %

- L'organisation communautaire en CSSS a-t-elle une propension à être féminine ou masculine ?
  La réponse est : **64 % féminine (266/418)**
- Et la question qui tue...
  Combien de personnes travaillant comme OC/TC en CSSS sont **membres du RQIIAC** ? (au 1er février 2010)
  LA réponse est : **220 /418 personnes, soit 55 % du total**
  220/355 personnes, soit **62 %** des personnes détentrices d'un poste
  Vous en êtes ?

Un outil précieux, unique

La liste inventaire du RQIIAC contient des informations des plus pertinentes, jusqu'ici peu ou pas disponibles, qui en font un outil précieux nous permettant de poser un regard objectif et éclairé sur la composition et les effectifs en organisation communautaire dans les CSSS et conséquemment, et en partie tout au moins, sur la place qu'y occupe « mathématiquement » l'organisation communautaire. Il nous est malheureusement difficile de comparer avec les années antérieures, faute de données analogues.

Toutes ces informations seront, bien entendu, disponibles à l'échelle de chacune des régions, suivant certaines règles d'accès et de confidentialité. De plus, de concert avec Yvan Comeau, professeur à l'École de service social de l'Université Laval, un travail sera mené pour *faire parler* ces données « chiffrées », pour analyser les tendances de fond qui s'y manifestent, les enjeux qui s'y cachent et pour identifier les défis qui nous attendent.

Finalement, la base de donnée nous permet de réaliser de nombreux recoupements, regroupements et croisements. Ce qui s'avère des plus utiles, ne serait-ce que pour soutenir le travail du registraire (et ainsi économiser des coûts substantiels...) pour le suivi et la mise à jour du *membership* (adhésion, abonnements...), la production de listes autocollantes, de lettres types, d'envois postaux, etc.

Bref, un outil unique... à grande portée !

P.S. Mot du registraire

Désormais, si vous n'êtes pas membre, il me sera possible de savoir ***pourquoi ?*** *Bref, de connaître votre statut (et quasi votre revenu...), de spéculer si votre âge entre en ligne de compte.., si le genre joue un rôle, si votre formation a une influence positive..., si vous avez beaucoup de temps libre, etc.*

Et de prévoir, en conséquence, des campagnes de sollicitation agressives, adaptées à votre profil.

Des heures de plaisir en perspective ! □

ADHÉRER AU RQIIAC OU S'ABONNER À *INTERACTION COMMUNAUTAIRE*, C'EST...

- **Soutenir ces outils qui sont l'âme et le reflet de l'organisation communautaire en CSSS**
- **Contribuer au développement, à la consolidation et au maintien de la vie associative développée depuis plus de 20 ans au sein de notre communauté de pratiques, tant au plan régional que provincial !**

Nous sommes à quelques mois du XIIe colloque biennal du RQIIAC. Il se tiendra en juin prochain dans la région de l'Outaouais. Avez-vous pensé à adhérer ou à renouveler votre adhésion au RQIIAC afin de bénéficier du tarif préférentiel accordé aux seuls membres du RQIIAC ? Voyez-y, ça vaut le coup ! (voir coupon page 35)

ⓘ La reproduction de ce texte est non seulement autorisée ; elle est fortement recommandée.

Avez-vous pensé à renouveler votre adhésion ?

Un autre moyen de développer un état de veille quant à la place de l'organisation communautaire en CSSS !

UN RQIIAC OUVERT À TOUS...
MÊME À UNE TRÉSORIÈRE SANS EXPÉRIENCE, JEUNE ET INCONNUE

• • • *Par* **Jacinthe Perron**, *Trésorière, organisatrice communautaire au CLSC St-Jean-de-Matha/CSSS du Nord de Lanaudière*

C'était le 7 juin 2007. Le lendemain avait lieu la journée d'échanges dans Lanaudière, ma région. Depuis des mois, avec des collègues, nous préparions la venue d'une centaine d'organisatrices et organisateurs communautaires d'un peu partout au Québec. Je participais au comité de logistique. Un travail colossal, mais ô combien stimulant. Ça faisait deux ans que j'étais arrivée au CLSC de St-Jean-de-Matha, trois ans que je portais le titre d'organisatrice communautaire. J'avais déjà pu constater le dynamisme de la région dans laquelle j'étais tombée et là, de pouvoir contribuer à l'organisation d'une journée pour le regroupement national, a achevé de me séduire. Alors portée par la frénésie de la journée d'échange éminente et par les encouragements de mes collègues, j'ai levé ma main à la question posée par Jacques Laverdière, à l'assemblée générale, sur l'intérêt de quelqu'un pour occuper le poste de trésorier du RQIIAC.

Il faut comprendre que ce n'est pas la trésorerie qui m'attirait. Je n'avais en réalité jamais occupé cette fonction ailleurs. J'en connaissais les responsabilités légales telles que prescrites par ce cher Martel, mais ne possédais aucune compétence particulière en chiffres ou en comptabilité. Rassurant. Mais, tenez-vous le pour dit, on n'est pas très regardant à l'exécutif. Les mains qui se lèvent, on les prend. Gaston Lagacé, à qui je succédais, m'a appris les rudiments de la trésorerie du regroupement et j'ai fini par apprendre et par maîtriser le programme de Robert Dion. Depuis, les coffres du RQIIAC sont bien gardés : j'ai développé des réflexes comptables insoupçonnés et je jubile à chaque fois qu'un plus un donne deux !

Être trésorière à l'exécutif, ça ne s'achève pas une fois le bilan mensuel complété ou les chèques signés. Heureusement. Je l'ai écrit plus haut, ce ne sont pas les chiffres qui me faisaient envie. Ce sont les rangs du RQIIAC que je voulais rejoindre. La place de délégué régional était déjà bien occupée chez nous alors l'exécutif est apparu comme l'unique possibilité. J'étais encore jeune, j'aurais pu attendre un peu encore, mais j'étais sur une lancée, portée par la journée d'échanges. Tout est une question de *timing*.

Certains m'ont fait comprendre que j'avais monté une grosse marche : commencer mon implication au RQIIAC par l'exécutif. Comme si le regroupement était un escalier dont l'ascension s'effectuait étape par étape. Je mentirais si je disais que je n'avais aucune crainte, que je n'étais pas intimidée par ce conseil d'administration national composé d'OC d'expérience. Dans les discours et les écrits du regroupement, on parlait déjà beaucoup de la relève, de l'importance de la transmission des savoirs, de la place que la nouvelle génération d'organisatrices et organisateurs communautaires devait prendre. J'ai misé là-dessus et j'ai gagné.

J'ai trouvé au sein de l'exécutif d'abord et du conseil d'administration ensuite le sens de l'expression consacrée « communauté de pratique ».

J'ai trouvé au sein de l'exécutif d'abord et du conseil d'administration ensuite le sens de l'expression consacrée « communauté de pratique ». Si la démocratie fait partie des croyances de l'organisation communautaire, je fus à même de mesurer la cohérence de notre regroupement dans ses façons de faire. Encourageant la participation de tous, stimulant le travail en comités, le conseil d'administration s'assure que sa vie associative soit à l'image des praticiens de l'organisation communautaire en CSSS. C'est collectivement que nous prenons le pouls de notre pratique et les points de vue de chacun sont bienvenus. Autour de la grande table du conseil d'administration, les disparités sont aussi nombreuses que les régions représentées, que les années de pratique des administrateurs, que les personnalités, etc. Le défi consiste à former une unité qui les reflète tous et surtout qui représente l'ensemble des membres. Nous ne pouvons réussir à tout coup, mais vous dire combien nous y travaillons !

Le conseil d'administration travaille aussi à de gros dossiers. Jusqu'à tout récemment, rien de moins que le cadre de référence. Il s'agit aussi d'un privilège, je trouve, que de participer aux discussions, aux décisions. Si mes convictions ne sont pas toujours sûres et affirmées, j'ai tout de même un espace pour exprimer les opinions que j'ai pu articuler et l'opportunité, surtout, d'entendre des échanges aussi mémorables qu'enrichissants. Des sujets sérieux et délicats, parfois, émergent toujours aussi beaucoup de plaisir. Une convivialité manifeste règne dans les structures du RQIIAC. Les rencontres de CA constituent des journées de travail remplies en même temps qu'elles sont des retrouvailles avec des collègues, dont certains deviennent, au fil du temps, des amis.

Plutôt qu'être en périphérie et développer des attentes face à mon regroupement, j'ai choisi de me placer au cœur de l'action. Bien sûr, c'est personnel. Cet engagement, je l'ai pris à un moment où je souhaitais confronter mes idées à d'autres, connaître aussi la réalité plurielle de l'organisation communautaire au Québec. J'avais la disponibilité pour y participer. Peut-être y a-t-il un peu d'opportunisme à témoigner dans l'Interaction de mon expérience avant la prochaine assemblée générale, à un moment où la relève au CA et au CE se fait rare. Le *timing* encore une fois... Je souhaitais surtout rendre la participation au RQIIAC concrète, accessible. Il ne faut pas être connu, vieux ou célèbre pour y avoir une place. Le RQIIAC sera celui que nous voudrons qu'il soit.

N.B. Chères/chers OC qui avez plus de dix ans de pratique, si vous avez pensé que mon article visait seulement à encourager les jeunes à s'impliquer, je vous invite à le relire. La relève au RQIIAC, ça concerne tout le monde, sans égard au sexe et à l'âge ! □

L'HIVER ET LE PRINTEMPS 2010 DU COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ

Vie associative au RQIIAC

• • • *Par* **Monica St-Pierre**, *déléguée du RQIIAC au Collectif pour un Québec sans pauvreté*

Les consultations en vue du second plan d'action gouvernemental

Les ministres Sam Hamad et Lise Thériault ont mené, de juin à décembre 2009, des consultations dans les différentes régions du Québec. Le Collectif a produit un bilan de chacune des étapes des « Rendez-vous de la solidarité » qui sont disponibles sur son site : www.pauvrete.qc.ca. Globalement il en ressort :

- Une mobilisation citoyenne remarquable malgré un processus de consultation contestable ;
- L'exigence de **mesures nationales** fortes comme premier moyen de lutte à la pauvreté ;
- Des objections massives envers l'*approche territoriale intégrée* (ATI) mise de l'avant par le gouvernement ;
- Des propositions issues du milieu pour lier le développement régional et la lutte à la pauvreté ;
- Une vision large de l'action gouvernementale en matière de lutte à la pauvreté ;
- La convergence des demandes des milieux sociaux sur les demandes du Collectif et de ses membres ;
- La participation remarquable des personnes en situation de pauvreté partout au Québec.

Le Collectif se prépare à envoyer son bilan de cette consultation au ministre Hamad en y soulignant la variété des appuis à ses revendications. **Vous pouvez participer à enrichir cette liste en signalant ceux de votre région !**

Le dépôt du plan d'action

Le deuxième plan d'action de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale est attendu pour le mois d'avril. Le **Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale** a déposé, le 3 février, un nouvel avis en préparation de ce plan d'action. Vous trouverez le document, *Une cible à atteindre pour le bien de tous ; Une cible atteignable si l'on s'y met tous*, sur le site du comité : http://www.cclp.gouv.qc.ca/.

Le Collectif suivra de près la commission parlementaire appelée à réagir à l'avis du comité. Une action concertée des membres du Collectif qui ciblera quatre ministres clés sera menée avant le mois d'avril. Les régions sont également invitées à visiter leurs députés.

Il va sans dire que le Collectif souhaite être invité au dépôt du plan d'action et veillera à y réagir rapidement. Toutefois, l'importance des impacts de ce plan incite le regroupement à prévoir une analyse approfondie AVEC des personnes en situation de pauvreté.

Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics

En compagnie d'une trentaine d'organisations nationales, le Collectif participe à la campagne de lutte contre les hausses tarifaires. Les organismes et les individus sont actuellement sollicités pour participer à l'envoi d'un « fax » (FAX-TURE) au ministre Bachand ainsi qu'au député de leur circonscription.

Le grand rendez-vous de la coalition est fixé au **1er avril**, à midi, à Montréal. **C'est à mettre à votre agenda !**

Budget du Québec

L'équipe du Collectif a déjà rencontré l'attaché du ministre des Finances dans le cadre de la consultation prébudgétaire. Le mémoire présenté par le Collectif est disponible sur le site www.pauvrete.qc.ca. Le Collectif se prépare à participer au huis clos du budget avec ses alliés, à l'instar des années passées.

Le Collectif a par ailleurs décidé de pallier l'absence d'analyse exhaustive du budget et des crédits pour 2009-2010, tel qu'on pouvait le retrouver sur le site depuis 2003. Vivian Labrie a été embauchée pour réaliser cette tâche. Elle livrera également l'analyse du prochain exercice. Ces outils seront déposés sur le site Web.

En bref: Vigilance et Pain sur la planche ! □

on s'affiche!

SNOC 2010 : DU 14 AU 20 MARS

PROMOUVOIR L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE, UN OBJECTIF PERMANENT

Vie associative au RQIIAC

« L'organisation communautaire en CSSS au Québec : à l'origine de récoltes partagées »

Comité organisateur*

Quelle chance vous avez, collègues de l'action communautaire en CSSS de tout le Québec ! Vous êtes de ceux et celles qui auront le privilège d'inaugurer, pour la dixième édition de la Semaine Nationale de l'Organisation Communautaire, un concept novateur créé par quatre collègues de Lanaudière. En effet cette année, l'ensemble des OC du Québec ont reçu par la poste une affiche nouveau genre, et par courriel, via les répondants régionaux, des outils promotionnels inédits.

Le comité de travail souhaitait que ces objectifs soient maintenus au-delà de la* SNOC. *Il a donc misé sur un outil de communication pouvant être utilisé toute l'année pour faire connaître et reconnaître l'apport de l'organisation communautaire dans toute sa polyvalence.

Promouvoir l'organisation communautaire, un objectif permanent

La semaine nationale de l'organisation communautaire est un moment privilégié pour :

- faire connaître et reconnaître la pratique de l'organisation communautaire en CSSS ;
- souligner la contribution de l'organisation communautaire à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population.

Le comité de travail souhaitait que ces objectifs soient maintenus au-delà de la **SNOC**. Il a donc misé sur un outil de communication pouvant être utilisé toute l'année pour faire connaître et reconnaître l'apport de l'organisation communautaire dans toute sa polyvalence.

Slogan national, couleurs locales

En intervention communautaire, les récoltes ne sont pas l'apanage des ruraux. Partout au Québec, en dépit des variations du climat organisationnel, les intervenantEs communautaires analysent le terreau, regroupent les volontaires, s'ingénient à faire germer des idées, des projets, des concertations dont les récoltes sont incroyablement généreuses. Ces récoltes se traduisent en partenariats, activités et services partagés par la communauté. La notion de partage fait appel à la participation citoyenne, à la solidarité, à la justice sociale, à la fraternité et à la répartition de la richesse.

Tout en promulguant le slogan national, l'affiche a été conçue pour permettre à chacune des équipes d'organisation communautaire de la personnaliser, d'y apposer ses couleurs, d'y promouvoir ses récoltes locales.

Les âmes sœurs

Lorsque le thème du prochain colloque biennal du RQIIAC (3 et 4 juin – en Outaouais) est parvenu aux oreilles des membres du comité **SNOC**, le slogan pour sa campagne annuelle était déjà défini. Le premier slogan nous renvoie aux « racines de l'organisation communautaire » ; le second fait la promotion de ses « récoltes. » Bien sûr, l'humilité nous empêche de souligner que les grands esprits se rencontrent. À défaut, nous parlerons plutôt d'âmes sœurs dont les aspirations se rejoignent dans la continuité.

Concept écologique : mode d'emploi

Les organisatrices communautaires du comité **SNOC** se sont lancé le défi de créer un concept qui s'appuierait sur des principes écologiques. Ainsi naquit un produit réutilisable, facilement accessible en un clic de souris et reproductible sur... du papier recyclé. L'outil est constitué de deux éléments : une affiche de base, permanente – imprimée sur un papier respectant les normes environnementales – et une affichette annuelle s'y superposant. La première arbore le logo du regroupement et fait office de babillard sur lequel chaque OC pourra laisser libre cours à sa créativité pendant les années à venir. Un soupçon de gommette y fixera un communiqué ou le dépliant promotionnel d'une ressource méconnue. L'affichette fera l'objet d'une création annuelle dont le format permettra une diffusion par simple courriel. Celle de cette année témoigne du caractère spécifique de l'organisation communautaire, des types d'intervention qui lui sont attribués dans le cadre de référence du RQIIAC et du foisonnement de ses réalisations à travers tout le Québec.

Information non négligeable, une plastification maison permettra à l'affiche de devenir un tableau effaçable pour rendre compte de l'actualité communautaire au profit des intervenants et cadres de son établissement, pour inscrire une invitation à un dîner causerie ou la date de l'AGA d'un organisme partenaire. Inspirés du même concept, d'autres outils s'ajoutent à l'affiche pour promouvoir

l'organisation communautaire, dont une enveloppe et un chevalet polyvalents.

S'il est maintenu, le concept pourrait faire économiser temps et énergie aux futurs comités **SNOC** (et des frais d'impression aux cotisants du R QIIAC !).

Approchez ! Approchez mesdames et messieurs...

Les murs de nos établissements sont à ce point tapissés d'affiches qu'il devient parfois difficile d'en distinguer la couleur ! Selon les observations des dernières années, les plus grandes affiches sont les premières à être retirées par les afficheurs en quête d'espace. Pour contrer ce phénomène, le comité a prévu un format d'affiche réduit : non seulement trouvera-t-il sa place plus facilement, il devrait également s'y maintenir. Bien sûr, les gens devront s'avancer vers l'affiche pour satisfaire leur curiosité, mais ne faut-il pas s'approcher de l'organisation communautaire pour découvrir toutes les subtilités de son savoir-faire ?

Au cours de l'année, et particulièrement du **14 au 20 mars**, affichons les couleurs de l'organisation communautaire. Soulignons de façon festive les dix ans de la SNOC. **Profitons de toutes les tribunes pour promouvoir une pratique contributive au développement des communautés. Partageons fièrement nos trouvailles... et nos récoltes !**

Votre comité vous souhaite la plus belle des SNOC à ce jour ! ☐

*Comité organisateur
Ginette Gagnon, CSSS du Nord de Lanaudière – CLSC Joliette ; **Josée Melançon**, CSSS du Nord de Lanaudière – CLSC Berthier ; **Anick St-Denis**, CSSS du Sud de Lanaudière – CLSC Meilleur ; **Christiane Morin**, CSSS du Nord de Lanaudière – CLSC Chertsey.

À AJOUTER... DANS VOTRE COFFRE À OUTILS...

Vie associative au RQIIAC

LES ACTES DU XI[e] COLLOQUE BIENNAL, QUÉBEC – JUIN 2008

SUR DVD : les actes couvrant l'ensemble des éléments propres aux échanges, plénières, ateliers, etc. mais aussi (!) des éléments visuels en lien avec le para colloque, les activités du 20[e], la course des régions et... quoi encore ?

5 $ MEMBRE 10 $ NON-MEMBRE

LES 20 ANS DU RQIIAC
UNE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUES QUI FAIT... HISTOIRE

Une histoire à préserver

L'édition spéciale d'***InterAction communautaire*** (#78), juin 2008, portant sur les 20 dernières années de notre communauté de pratiques :

- des témoignages de présidents et présidente du RQIIAC qui racontent à leur façon quelques moments clés de notre histoire;
- un texte riche et dense de René Lachapelle qui retrace l'évolution du RQIIAC et du contexte social qui nous a menés de fusion en fusion aux défis contemporains qui sont les nôtres;
- enfin l'analyse et l'humour subtil de notre collègue Jacques Fournier qui a été pendant plus de 15 ans l'âme et le rédacteur en chef d'***InterAction communautaire***.

« D'hier à aujourd'hui, vous constaterez à la lecture de ces textes que les fils conducteurs de notre histoire sont multiples et que notre ténacité, fermement ancrée dans nos valeurs, transcende finement toutes ces années, comme si chaque action entreprise laissait une trace, une empreinte susceptible de conduire à un autre possible ».[1]

1 (extraits tirés du *Mot d'introduction du président* in numéro #78 d'***InterAction communautaire***)

Ce numéro spécial d'***InterAction communautaire*** est en vente au coût de
10 $ MEMBRE 15 $ NON-MEMBRE
frais de manutention et d'expédition inclus

LA FÊTE DES VOISINS, 5e ÉDITION !

• • • *Par* **Nadine Maltais**, *Agente de liaison et coordonnatrice de la Fête des voisins*
Réseau québécois de Villes et Villages en santé

Collaborations

La Fête des voisins connaît une popularité croissante et est de plus en plus reconnue pour dynamiser la vie communautaire et renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens à leur communauté.

Pour plus de détails sur l'événement, visitez le : **www.fetedesvoisins.qc.ca**

Documents pouvant vous intéresser :

- Feuillet sur la Fête des voisins 2010
- Bilan 2009
- Rapport d'évaluation. Cette étude externe confirme les effets positifs de la Fête sur le tissu social et que celle-ci est un outil stratégique pour le développement des communautés.

Merci de votre collaboration ! □

NOUVELLES DE LA CHAIRE CACIS

Collaborations

• • • *Par* **Maryse Rivard**, *Adjointe à la coordination*
CHAIRE Approches communautaires et inégalités de santé (CACIS)
Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRSPUM)

Voici quelques documents à paraître et les animations scientifiques que nous organisons pour le printemps 2010 :

Le matériel post-forum :

1) « Le point sur… »

Une publication du Centre Léa-Roback dédiée aux décideurs, produite en collaboration avec la CHAIRE afin de présenter les points saillants du Forum CACIS 2009.

2) Des cahiers thématiques

Quatre cahiers à l'intention des praticiens en format papier et électronique présentant les thèmes traités au forum :

- Inégalités sociales de santé : nos interventions en question
- Recherche, politique, pratique des interfaces à repenser
- L'évaluation : outil de contrôle ou de soutien à l'innovation ?
- Vers des pratiques évaluatives novatrices

3) Les animations scientifiques :

Elles ont pour objectif de favoriser le dialogue et le questionnement réciproque entre les connaissances issues de la recherche et celles qui proviennent des pratiques ou du travail de terrain. Un duo d'invités, habituellement un chercheur et un acteur terrain, lance la discussion avec un échange sur des thèmes liés aux approches communautaires et aux inégalités de santé. Le public est ensuite invité à réagir aux présentations. L'exercice est toujours très instructif, il permet d'élargir et d'enrichir les réflexions sur des thématiques liées aux approches qui préoccupent les chercheurs et les praticiens qui gravitent autour de la CHAIRE CACIS.

Au programme cette année :

- Les effets de la concertation. Étude sur les Tables intersectorielles de quartier ;
- La fonction de médiation dans les recherches partenariales ;
- Le pouvoir d'action : la capacité d'agir d'un quartier.

Pour plus d'information, visitez le site de la Chaire, à : www.cacis.umontreal.ca

Merci et au plaisir ! □

CHAIRE APPROCHES COMMUNAUTAIRES ET INÉGALITÉS DE SANTÉ FCRSS/IRSC

LE SUPER ET POLYVALENT ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

• • • *Par* **Solange Richard**, *organisatrice communautaire CSSS de Saint-Jérôme et Coach professionnelle certifiée.*

Je réponds à cette invitation d'écrire sur le travail de l'organisateur communautaire en CSSS sous forme d'une réflexion très personnelle issue de mes vingt-cinq ans de pratique en CLSC et ailleurs. Mon intention est de livrer mes observations sur la profession et ce que j'ai pu percevoir de mes collègues organisateurs communautaires ou échanger avec eux en regard des multiples compétences qui y sont interpellées. À ce titre, ma démarche est très peu scientifique et je n'engage donc que moi-même, mais j'espère que vous vous y retrouverez un peu.

Il me semble que nous ayons une certaine fierté à faire tout ce que le métier exige en ne comptant souvent que sur soi-même ou sur un nombre réduit de collègues. Mais ce n'est pas le chemin le plus facile.

Une fonction complexe aux contours extensibles

La particularité de notre travail est que nous sommes à la fois des artisans et des entrepreneurs. Artisans, parce que nous inventons notre profession, somme toute peu commune, à force de dossiers et de tâches particulières au fil du temps, souvent seuls et sans grand soutien au quotidien. L'organisation communautaire en CSSS s'est construite peu à peu et continue à le faire par la communauté de pratique que nous formons avec le RQIIAC, par les activités que ce dernier engendre, ainsi que par les liens qu'il a su développer et sait toujours maintenir avec les milieux universitaires. Nous comptons sur un cadre de référence dont la deuxième édition sera disponible sous peu suite à la consultation de cet automne.

Nous sommes aussi entrepreneurs parce qu'à l'affût de nouvelles pratiques et nous ne cessons de façonner notre profession selon les contextes sociaux, politiques et organisationnels dans lesquels nous évoluons. À ce titre, le RQIIAC nous fournit une base de réflexion et d'enlignement essentielle. Mais quelle place accorde-t-on à nos compétences nommées transversales dans cette deuxième édition justement ?

Une polyvalence également extensible

Nous sommes des intervenants très polyvalents. Bons communicateurs tant à l'oral qu'à l'écrit, nous sommes prédisposés à sensibiliser, influencer, mobiliser des personnes et des groupes. Notre capacité d'analyse et de conceptualisation nous permet de diagnostiquer une situation, de lire un milieu et de comprendre les enjeux et leurs liens entre eux. Nous avons aussi des aptitudes pour l'organisation, la mise en réseau et la stratégie, nous mettant à l'aise dans les processus impliquant plus d'un objectif et de multiples acteurs avec des intérêts souvent divers. Pour cela, nous avons développé des habiletés de médiation, de négociation et d'animation.

Nous sommes aussi des gestionnaires de contenus, de processus et d'actions, tant nous nous situons en amont, au cœur et en aval des initiatives des groupes et des concertations auxquelles nous prêtons main forte et souvent vie.

Doués de sens politique, nous sommes aussi à l'aise avec les structures et les dirigeants que nous comptons gagner aux causes recouvrant nos valeurs de justice, d'équité et de solidarité sociale. Nous nous intéressons aux débats sociaux et plusieurs d'entre nous y participent sur la place publique. Notre sens critique devient parfois aigu et certains d'entre nous utilisons à la blague notre acronyme d'OC pour nous qualifier d'os... de chialeux ! À cela, ajoutons que nous avons cette capacité de rire de nous-mêmes (mais pas trop...) et d'utiliser l'humour pour détendre l'atmosphère.

Aimant les gens et aimant les aider, nous offrons notre soutien avec générosité. Notre croyance à l'*empowerment* des personnes et à l'intelligence collective nous amène à adapter nos interventions et nos approches et pour cela, nous avons développé notre écoute, notre empathie et toujours, par ailleurs, le goût de monter aux barricades avec les autres.

Notre indépendance d'esprit nous forge en personnes très autonomes et débrouillardes et nous déployons ainsi de nombreuses habiletés pour faire toutes sortes de tâches. Animer les différentes assemblées générales, des tables de concertation et de petits comités de travail ; accompagner les personnes dans la définition de leurs projets collectifs et les guider à travers un plan d'action ; rédiger un mémoire, des comptes-rendus et faire des affiches ; organiser une conférence de presse ou un événement majeur; initier la concertation intersectorielle et veiller à maintenir l'intérêt et la direction ; imaginer des stratégies pour l'action et la coordonner ; avoir des relations interpersonnelles significatives et soigner son réseau ; donner un coup de main à l'interne (CSSS) quand on découvre cette fameuse polyvalence ; lire, s'intéresser, échanger, importer, adapter, informer, former, réunir, stimuler, soutenir, diriger...

Wow ! Sommes-nous vraiment tout cela ? Il est vrai que nous développons au fil des ans une très grande polyvalence et cela nous demande beaucoup d'audace pour « les premières fois » où nous avons à faire quelque chose sans toutefois savoir comment au juste. En fait, nous ne pouvons être excellents en toute chose et en toute matière. Nous avons des forces, des préférences, des lieux privilégiés où nous faisons corps avec cette fantastique profession ! Et nous développons de nouvelles habiletés au cours des années.

À cet effet, il me semble que nous ayons une certaine fierté à faire tout ce que le métier exige en ne comptant souvent que sur soi-même ou sur un nombre réduit de collègues. Mais ce n'est pas le chemin le plus facile. Il peut y avoir plusieurs raisons à cela et l'une d'elle est certainement parce qu'il existe peu d'activités de formation et de perfectionnement et peu de supervision professionnelle qui nous conviennent sur le marché.

Et les compétences ?

Reste que, dans la construction de son style personnel en tant que super et polyvalent organisateur communautaire, et au-delà de son engagement envers les causes et le milieu, le sentiment de compétence et la satisfaction de soi au travail font partie intégrante de toute activité professionnelle. Fais ce que tu aimes, sinon aime ce que tu fais, me disait un collègue.

Et si, à l'avenir, nous mettions plus d'attention sur cet aspect des compétences notamment pour la relève et les « moins vieux » de la profession ? Parmi plusieurs possibilités, on pourrait par exemple ajouter aux ateliers thématiques des colloques du RQIIAC, des ateliers de formation ou de perfectionnement. Nous pourrions aisément trouver les ressources parmi nous. Qu'en pensez-vous ? □

QUEL AVENIR POUR LE MÉTIER D'OC EN CSSS ?
PARTICIPATION, CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE

• • • *Par* **Denis Bourque**, *Département de travail social, UQO*
René Lachapelle, *Professionnel de Recherche Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire*

Perspectives pour la pratique d'organisation communautaire en CSSS

Dans les années 1970, l'introduction de l'organisation communautaire dans les CLSC représente un gain des mouvements sociaux et constitue une innovation : soutenir l'action citoyenne comme stratégie de santé et de bien-être. C'est avant tout une pratique d'intervention professionnelle qui vise à transformer des enjeux collectifs en projets et en réalisations collectives par la participation démocratique des personnes et des communautés. Elle est aujourd'hui placée devant le défi de renouveler cette lutte pour que les citoyens retrouvent leur place dans les CSSS, et plus généralement dans l'intervention publique, de même que dans bon nombre d'organismes communautaires et d'instances de concertation et de développement local où la professionnalisation domine.

Depuis qu'elle existe, l'organisation communautaire est au croisement de logiques et de courants qui s'opposent : contribuer au renforcement de la société civile (Comeau *et al.*, 2008) tout en s'inscrivant dans une institution étatique relevant de la nouvelle gestion publique privilégiant les partenariats public-privé (PPP) et la privatisation ; favoriser la participation citoyenne tout en composant avec des programmes publics et privés cherchant à instrumentaliser les communautés ; agir sur les déterminants sociaux de la santé et les causes des problèmes sociaux alors que l'action publique ne vise qu'à en gérer les conséquences. L'organisation communautaire est une pratique qui a appris à composer avec les paradoxes et à se situer à l'interface des logiques ascendante en provenance de la société civile et descendante en provenance des pouvoirs publics et privés, dans la recherche constante d'innovations ou d'arrangements favorables aux communautés.

Les CSSS ont besoin de l'organisation communautaire car l'adaptation aux réalités locales en matière d'intervention publique est un plus grand facteur d'efficacité que la fidélité aux programmes.

La création des CSSS modifie le contexte institutionnel de la pratique et amplifie la tension permanente qui caractérise l'organisation communautaire dans le réseau de la santé et des services sociaux. L'organisation communautaire traverse donc une nouvelle période de turbulence qui offre à la fois des contraintes et des possibilités de faire reconnaître sa contribution à la démocratie. L'organisation communautaire est une pratique habituée à être questionnée et qui évolue parce que les OC prennent les moyens d'en affirmer la pertinence. Le nouveau contexte devrait donc stimuler les OC à faire leur place dans les CSSS car la responsabilité populationnelle, l'action sur les déterminants sociaux de la santé, et le développement des communautés constituent des occasions de mettre en évidence l'apport de l'organisation communautaire.

Dans le réseau de services publics d'abord où les impératifs de gestion ont jusqu'à maintenant entraîné un recul important de la capacité d'agir des citoyennes et citoyens, notamment par la disparition des conseils d'administration élus et par l'imposition de programmes-cadres qui rigidifient les rapports avec les communautés locales. Mais aussi dans les collectivités où les mêmes obsessions gestionnaires menacent la participation citoyenne au développement de leurs communautés. En même temps, l'Organisation mondiale de la santé affirme que l'action politique

est incontournable pour réduire les inégalités sociales de santé en une génération (CSDH, 2008) et la préoccupation de la participation traverse les organisations citoyennes, qu'elles soient communautaires ou axées sur la démocratie représentative (Mercier, 2009).

L'action politique est un type d'intervention reconnu en organisation communautaire dans le cadre de référence du RQIIAC, mais aussi dans le cadre normatif du MSSS (2009). À ce titre, les OC des CSSS sont en première ligne pour relever le défi de faire autrement, avec des associations communautaires comme dans les initiatives locales de revitalisation et de développement des communautés. La nouvelle génération des OC est donc soumise à des contraintes importantes, mais elle dispose aussi d'un héritage qu'elle est en train d'ajuster à la nouvelle conjoncture dans laquelle elle se déploie. Elle n'a ni la responsabilité ni les moyens, à elle seule, de faire un virage démocratique au Québec, mais elle peut y apporter une contribution significative.

La nouvelle génération des OC est donc soumise à des contraintes importantes, mais elle dispose aussi d'un héritage qu'elle est en train d'ajuster à la nouvelle conjoncture dans laquelle elle se déploie.

Un livre sur l'organisation communautaire en CSSS

À l'occasion du colloque du RQIIAC à Gatineau en juin prochain, un ouvrage sur l'organisation communautaire en CSSS sera lancé. Ce livre fait le point sur son évolution, sur ses défis actuels, et identifie aussi des opportunités réelles sur lesquelles capitaliser dans le cadre des pratiques réflexives des organisateurs communautaires (OC). Il fournit des outils aussi bien en matière d'analyse des contraintes que d'exploration des avenues de relance d'une pratique professionnelle qui manifeste une expertise et une maturité certaines. Nous présentons ici quelques éléments tirés de la conclusion de l'ouvrage.

Dans les CSSS, d'abord, où elle doit faire reconnaître la contribution de l'organisation communautaire pour ce qu'elle est. Les cadres de référence locaux aussi bien que la mise en place des coordinations professionnelles en organisation communautaire constituent, de ce point de vue, des initiatives permettant d'établir les mécanismes de communication essentiels pour la crédibilité et l'efficacité de l'organisation communautaire. Cette nouvelle génération peut mettre à profit les acquis de la communauté de pratiques du RQIIAC et le corpus de connaissances scientifiques sur l'organisation communautaire au Québec développé dans les milieux de recherche et d'enseignement. Sur ces bases communes, les cadres de référence locaux permettent de camper et de débattre avec les gestionnaires une analyse des enjeux communautaires locaux, de choisir des modèles de pratique et de définir une offre de services qui assure la pertinence et la légitimité institutionnelle des interventions. Les CSSS ont besoin de l'organisation communautaire car l'adaptation aux réalités locales en matière d'intervention publique est un plus grand facteur d'efficacité que la fidélité aux programmes.

En ce qui concerne la société québécoise, les mouvements sociaux et la participation citoyenne doivent demeurer l'ancrage dans lequel s'inscrivent les pratiques d'organisation communautaire. Il n'y a pas de développement des communautés sans participation et surtout sans une appropriation citoyenne des enjeux. La recherche de l'intérêt général doit donner du souffle à l'action quotidienne et faire en sorte que les OC ne succombent pas à la lourdeur des institutions avec lesquelles ils doivent intervenir et composer. Ils ont le défi de faire reconnaître ces enjeux de démocratie notamment à leurs partenaires de la santé publique. L'expertise québécoise en organisation communautaire en est une de citoyenneté et non une technique de mobilisation. Cette expertise mérite d'être inscrite au registre des meilleures pratiques et se caractérise par trois rôles principaux :

1- Le renforcement de la société civile par le développement de l'action collective sur les enjeux actuels et émergeants comme l'environnement et le développement durable.
2- Le développement des communautés par la concertation des acteurs locaux et la participation des populations concernées.
3- Le soutien à la mission communautaire du CSSS en favorisant l'adaptation des interventions publiques aux besoins et réalités des populations, leur démocratisation, ainsi que leur prise en compte des déterminants sociaux de la santé. □

Références

Comeau, *Y. et al.* (2008). *L'organisation communautaire en mutation, Étude sur la structuration d'une profession du social*, Presses de l'Université Laval, 194 pages.

CSDH (2008), *Closing the gap in a generation : health equity through action on the social determinants of health, Final Report of the Commission on Social Determinants of Health*, Geneva, World Health Organization, 248 p.

Mercier, C. (2009). *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation*, Cahier de l'ARUC-Innovation sociale et développement des communautés, Série Documentation et diffusion, n°8, Université du Québec en Outaouais, 74 pages.

MSSS (2009). *Cadre normatif Système d'information sur la clientèle et les services des CLSC, Québec*, ministère de la Santé et des Services sociaux, DGSS, Direction des services sociaux généraux.

CRÉATION D'UNE ÉQUIPE D'OC
DANS LE CSSS DE LA VALLÉE-DE-LA-BASTICAN :
un événement digne de mention

De gauche à droite : Guy Messier, OC, Johanne Gauthier, OC, Nicole Gravel, T.C., Jean-Claude Landry. Absent sur la photo : René Boisvert, OC

Équipe d'organisation communautaire. De gauche à droite : assis, Nicole Gravel, T.C., René Boivert, OC ; debout de gauche à droite, Guy Messier, OC, Johanne Gauthier, OC, Alain Corriveau, D.G., Michelle Paquet, coordonnatrice Équipe organisation communautaire, Jean-Claude Landry, OC

Rencontre régionale lors du travail sur la révision du cadre de référence. Assises, de gauche à droite : Nicole Gravel, T.C., Johanne Gauthier, OC, debout, Jean-Claude Landry, OC, Mario Guilbert, délégué régional.

CRÉATION D'UNE ÉQUIPE D'OC
DANS LE CSSS DE LA VALLÉE-DE-LA-BASTICAN :
un événement digne de mention

UNE ÉQUIPE : LE VRAI SENS DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE !

• • • *Par* **Mario Guilbert**, *OC, Délégué régional de Mauricie/Centre-du-Québec*

C'est avec une vive fierté que je salue et félicite les organisateurs et la travailleuse communautaires du CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan, ainsi que la direction de cet établissement, pour la relance d'une équipe d'organisation communautaire. Il s'agit en effet d'une avancée extrêmement significative dans la conjoncture régionale, qui pourra faire la démonstration, nous le croyons, des nets avantages de cette méthode dans le développement des réseaux locaux de services et de la transversalité des fonctions que nous occupons dans les CSSS.

Au cours des 15-20 dernières années, bon nombre d'établissements ont expérimenté les approches par clientèles ou par programmes. Or, à l'usure, ces pratiques et les divers changements de structures ont graduellement éloigné les organisateurs/travailleurs communautaires de leurs points de repère naturels que sont les communautés d'appartenance. Sans diminuer les points d'ancrage internes nécessaires à la multidisciplinarité, la composition des équipes encourage le débat et la prise de décision, appuyés à la fois sur les intrants des autres collègues et la lecture de l'environnement social. Les équipes permettent bien sûr aussi d'associer les intervenants et d'intervenir dans les communautés, de façon cohérente. Dans cet esprit, une telle dynamique locale, indispensable à la créativité et au dynamisme, enrichit les formations et le réseautage avec les autres acteurs, qu'ils soient locaux ou régionaux et même nationaux. Or, ce résultat est difficilement atteignable lorsque les intervenants sont divisés en programmes, directions ou autres. Le continuum n'établit-il pas que les intervenants de CSSS sont reconnus via le RQIIAC, auprès du MSSS et de l'AQÉSSS ? C'est donc dans cette logique que des arrimages avec les directions des CSSS et la Direction régionale de la santé publique peuvent être féconds, lorsque nourris à des équipes locales et à un réseautage régional reconnu.

Bref, notre formation et notre profession carburent à l'intelligence et aux solutions collectives et le naturel des choses doit nous entraîner invariablement vers des processus tout aussi communautaires à l'interne. Comment alors ne pas voir des équipes donner le ton dans nos missions et stimuler la place que nous devons occuper comme professionnels dans les déterminants de la santé et dans la communauté. Voici le pari auquel nous croyons fermement. ◻

POURQUOI UNE ÉQUIPE D'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE AU CSSS VALLÉE-DE-LA-BATISCAN ?

• • • *Par* **Alain Corriveau**, *Directeur général*

Les raisons sont multiples, mais je dirais principalement parce que je crois en l'apport essentiel de cette profession dans la réalisation du mandat populationnel qui incombe aux CSSS. La mission d'un CSSS, à cet égard, nécessite une intervention qui s'inscrit dans une « approche communautaire ».

Une approche qui propose des actions visant à améliorer les conditions de vie des individus et de la communauté en favorisant l'implication de ses membres dans la définition des problèmes, l'identification des solutions et l'actualisation des potentiels individuels et collectifs. Ce n'est qu'ainsi que l'on arrive à mettre en place des conditions durables permettant le maintien et même l'amélioration de la santé et du bien-être de la population.

L'organisation communautaire est en mesure de jouer, ici, un rôle prépondérant en soutenant les acteurs du milieu dans le partage de l'information, de la connaissance et de la vision ainsi que dans le choix de moyens pour répondre aux besoins des communautés. Cela tout en utilisant adéquatement les forces du milieu que sont la volonté et la capacité d'agir des citoyens et des partenaires. ◻

LORSQUE « AGIR SUR LES DETERMINANTS DE LA SANTE » SE TRADUIT PAR LA REMISE EN ŒUVRE D'UNE ÉQUIPE EN ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

• • • *Par* **Nicole Gravel**, *Travailleuse communautaire*

Voilà ce qui se passe présentement au CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan. En fait, depuis l'entrée en fonction, en décembre 2009, du nouveau directeur général, monsieur Alain Corriveau, plusieurs orientations sont revues à la faveur de l'efficience des services et de la mission de l'établissement.

L'annonce officielle d'une nouvelle équipe en organisation communautaire suscite un engouement réel des personnes directement concernées.

Une telle décision m'apparaît tout à fait judicieuse, courageuse, voire porteuse d'espoir. Par la mise en œuvre de cette nouvelle équipe, l'établissement transmet un signal déterminé au milieu, soit que l'organisation communautaire constitue un levier incontournable d'action et de présence au sein de la communauté.

Dès lors, une réflexion complexe, dense et combien enrichissante s'enclenche. Nous devons revoir certaines de nos pratiques dans une vision plus complémentaire, nous devons nous dégager des espaces de débats et d'analyses sur les enjeux actuels, nous devons reprendre un leadership au sein du milieu que nous desservons. Nous devons également préparer une relève dans ce champ de compétence particulier.

Cette nouvelle, à l'aube de l'an 2010, me semble un beau risque... un beau risque pour l'établissement et pour la communauté, ceci incluant notre communauté de pratiques.

Il faudra donc suivre de près cette équipe, et suivre les impacts de sa mobilisation dans un contexte socio-économique difficile dans plusieurs régions touchées, entre autres, par la crise forestière... et dans une région, la Mauricie, également meurtrie par un vent de déstabilisation en matière de soutien et de reconnaissance de la profession d'intervenant communautaire en CSSS.

Nous souhaitons vivement que le témoignage de notre expérience redonne élan et motivation au sein du RQIIAC. ◻

UNE AVENTURE À VIVRE ENSEMBLE !

• • • *Par* **Michelle Paquet**, *Coordonnatrice Équipe en organisation communautaire*

La pratique de l'organisation communautaire dans notre établissement se fait une cure de beauté. Lorsqu'on m'a proposé de collaborer à la mise en place de cette toute nouvelle équipe, ma réaction a été immédiate, j'étais emballée. J'étais déjà convaincue de la nécessité de ce type d'expertise dans un établissement comme le nôtre ; voilà qu'en plus, on m'offrait la possibilité de constituer une équipe de professionnels de l'organisation communautaire et de bâtir avec eux le cadre de pratique de notre établissement.

L'organisation communautaire contribue à positionner l'établissement comme un acteur de l'action communautaire et du développement des communautés[1]. En ce sens, je me trouve privilégiée d'être au début de cette aventure et je nous nous souhaite une longue et belle vie... ensemble. ◻

1 Cadre de référence et cadre de pratique de l'organisation communautaire en CSSS, document de travail, automne 2009

UN SIGNE DE RECONNAISSANCE ET DE RENAISSANCE

• • • *Par* **Guy Messier**, *Organisateur communautaire*

La mise en place d'une équipe en organisation communautaire est synonyme de renaissance et de reconnaissance. Enfin, je peux sortir de mon isoloir professionnel. Il est réconfortant d'entendre prononcer le mot communautaire au sein d'une organisation en perpétuelle transformation. Durant toutes ces années, nos gestionnaires se sont privés d'une expertise d'équipe qui aurait pu apporter une contribution significative dans un monde en plein changement. À l'aube d'un départ à la retraite, je reprends confiance, je sais que l'organisation communautaire prend sa place à nouveau aux côtés de la santé et du social. Nous ne sommes plus une espèce en voie d'extinction. Au bout du compte, c'est toute la communauté qui profitera de cette renaissance. ◻

CRÉATION D'UNE ÉQUIPE D'OC
DANS LE CSSS DE LA VALLÉE-DE-LA-BASTICAN:
un événement digne de mention

UNE TRAVERSEE DU DESERT... QUI S'ACHEVE?

• • • *Par* **Jean-Claude Landry**, *Organisateur communautaire*

À leur origine, les CLSC avaient le mandat de développer des services communautaires. C'était au cœur de leur mission. Les CLSC Normandie et des Chenaux, aujourd'hui intégrés au sein du CSSS Vallée-de-la-Batiscan, avaient procédé dès leur fondation, comme la plupart des CLSC du temps, à la mise en place d'équipes d'action communautaire consistantes. Des équipes formées non seulement d'organisateurs/trices et de travailleurs/ses communautaires, mais aussi d'intervenants œuvrant dans ces établissements et d'autres champs d'intervention. C'est dire à quel point on croyait alors à l'action communautaire.

Avec la collaboration active, pour ne pas dire la complicité des populations des territoires desservis, ces équipes ont travaillé avec détermination et avec enthousiasme à doter leurs communautés territoriales respectives de multiples ressources communautaires et sociales susceptibles, et ce fut le cas, de contribuer à resserrer les liens entre les gens et à dynamiser leur milieu. Une belle époque.

Cette période faste en matière de développement communautaire fut suivie d'une vague de réformes et de fusions qui ont profondément modifié le réseau des CLSC, tant au plan des structures que de leur mission propre. On a ainsi vu se réduire comme peau de chagrin la représentation citoyenne dans les instances décisionnelles des établissements de santé. En même temps, les objectifs poursuivis par les équipes d'organisation communautaire ont été profondément modifiés, qui étaient dorénavant appelées davantage à faire atterrir des programmes clientèles définies en haut lieu, qu'à soutenir et faire s'émanciper des initiatives citoyennes susceptibles de contribuer au mieux-être collectif et, en conséquence, à la santé des communautés et des personnes qui les habitent.

Nos deux CLSC d'origine, devenus depuis CSSS, n'ont pas échappé à la tendance générale. C'est alors que s'est amorcée une sorte de traversée d'un désert professionnel pour ceux et celles habitéEs par cette conviction profonde que la santé des gens tient pour une bonne part à la qualité de leur milieu de vie et à la vitalité de leur communauté d'appartenance. Que, dans de telles circonstances, des intervenants aient pu conserver ***intacte*** la «flamme» de l'engagement professionnel tient à cette assurance tranquille de professionnels(les) persuadéEs que l'action communautaire, dans la mesure où elle est à la fois complice des acteurs locaux et branchée sur les besoins des communautés, constitue une «clé» maîtresse de la santé de gens et du bien-être collectif.

Cette traversée du désert tirerait-elle à sa fin dans notre CSSS? On pourrait le croire avec l'annonce faite par notre nouvelle direction générale de la remise en place d'une équipe d'organisation communautaire et du mandat qui lui est confié de définir un cadre local de référence en la matière. Mandat qu'accueillent avec enthousiasme les intervenantEs associéEs à cette équipe reconstituée. Après tout, faire des paris sur l'avenir et croire en de nouveaux «possibles», n'est-ce pas là le «propre» de ceux et celles qui ont choisi le merveilleux métier d'intervenant communautaire? □

UN MOUVEMENT S'INSTALLE: VARIATION ÉVOLUTIVE OU ACTION COLLECTIVE?

• • • *Par* **Johanne Gauthier**, *Organisatrice communautaire*

Un mouvement n'est pas seulement une action, c'est un véritable moteur qui permet de se rallier et de ressentir les effets d'une solidarité humaine.

Au moment d'écrire ces lignes, les Haïtiens vivent la pire catastrophe de leur histoire. Je suis, comme plusieurs de mes consœurs, confrères, collègues, amis et parents, ébranlée par un drame d'une telle intensité. Qu'ai-je à dire de la solidarité lorsque je vois des femmes et des hommes chanter et danser dans les rues de Port-au-Prince malgré les conditions de dévastation? Pour l'instant, je ne sais trop. Mais je fais un parallèle. Un vent d'espoir m'habite profondément, à l'aube de la création d'une équipe en organisation communautaire au sein de notre établissement. Le parallèle, bien sûr, ne se situe pas dans le degré de la catastrophe, vous l'aurez compris, mais bien en regard du mouvement que la création de cette équipe génère. J'y entrevois une énergie décuplée, la possibilité de porter un regard commun sur nos milieux, et des outils de travail partagés.

Nous savons, dans une certaine mesure, appliquer des programmes de santé publique. Nous avons maintenant comme défi de ne pas perdre de vue l'accès, le lien constant avec la communauté. Prendre le pouls, réajuster le tir, repartir, c'est la possibilité que nous offrira le travail d'équipe en organisation communautaire.

Une nouvelle équipe, peut-être, mais composée d'intervenants matures. Attention, pas tant que ça ! Mais avouons que l'expérience est au rendez-vous autour de la table et que même si toutes ces énergies agissent de façon exponentielle, il faut déjà penser à la relève!

Oui, un mouvement s'installe! □

ENTREVUE AVEC SUZANNE DESSUREAULT,
ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE AU CSSS JEANNE-MANCE
CAMÉO ÉTUDIANT SUR UNE PRATIQUE DE CONCERTATION «JEUNESSE»

• • • *Par* **Alexandre Savoie**[1] *en collaboration avec* **Sylvie Jochems**[2]

À ce stade-ci de mes études, j'avais envie de me placer plus près de la pratique d'organisation communautaire. L'occasion de réaliser une entrevue pour le bulletin l'*Interaction communautaire* du RQIIAC me semblait être un bon moyen de tracer le portrait d'un dossier d'intervention en action collective. J'ai donc rencontré Mme Suzanne Dessureault, organisatrice communautaire au CSSS Jeanne-Mance, au mois de janvier 2010. Le quartier Centre-Sud se situe dans l'arrondissement du centre-ville de Montréal (Ville-Marie). Il est l'un des quartiers les plus défavorisés de l'île de Montréal. En voici un petit récit.

Suzanne Dessureault a développé au cours des années des liens parfois solides avec les organismes communautaires qui travaillent au mieux-être des jeunes du quartier. Par le fait même, elle a acquis connaissances et savoirs dans ce dossier. Elle poursuit présentement des études à la maîtrise en travail social et supervise des stagiaires en fin de baccalauréat.

Suzanne est particulièrement impliquée dans le dossier jeunesse/famille. Relevant de l'approche socio-institutionnelle, la table de concertation sectorielle «Jeunesse» constitue une des démarches d'action collective de son travail :

> «Je travaille particulièrement avec la table des 6 à 12 ans du quartier centre-sud et il y a actuellement beaucoup d'enjeux. De nombreux organismes sont à cette table. Il y a beaucoup de jeunes, de groupes de jeunes des loisirs, d'intervention, d'animation. C'est mélangé ! Alors, on travaille ensemble à améliorer la vie de ces jeunes-là à plusieurs niveaux. Et puis, on fait ça ensemble, en travaillant à se concerter. Et mon rôle c'est de faire ça avec une visée démocratique».

Au fil de la discussion, nous commençons à nous attarder aux enjeux démocratiques qu'une telle pratique suppose. Suzanne m'explique qu'elle doit veiller, dans un premier temps, à faire respecter le droit de parole. Les acteurs qui siègent à cette table ont des profils professionnels bien différents. Donc, a priori, ces acteurs subiraient des impacts inégaux au moment de ces décisions. Et à cet effet, elle travaille à ce que les familles aient une reconnaissance et soient écoutées.

Pour Suzanne, la concertation implique un partage de savoirs où le consensus est un leurre à éviter. Principe que je trouve particulièrement intéressant :

> «Le consensus étouffe les discussions, étouffe les idées contraires. Si on vise un consensus, toi par exemple tu peux dire 'non je ne pense pas ça', mais la pression va t'amener à adhérer, à dire oui, alors que dans le fond, si t'avais eu le champ libre pour dire "oui mais moi cette décision-là ne m'apparaît pas opportune pour telle ou telle raison", il n'y en aurait pas eu de consensus. Peut-être que ça aurait justement conduit à une autre décision».

Cette rencontre avec Suzanne m'a permis de découvrir un champ de pratique du travail social qui est, selon moi, particulièrement intéressant. J'y vois la richesse d'un milieu de travail qui se trouve à la croisée des chemins de l'institutionnel et du communautaire, se concertant pour des objectifs de changement social.

Les différentes postures des acteurs de la table de concertation sont nécessairement empreintes de la conjoncture. Par exemple, elle m'explique qu'il y a le financement par projet qui fait entrer les organismes communautaires en compétition les uns contre les autres et qui peut dénaturer leur mission initiale aux dépens de la population.

Aussi Suzanne se fait un devoir de s'informer, de prendre du recul pour comprendre cette conjoncture et cultiver son esprit critique :

> «Il faut questionner. Pourquoi ça ? Puis, ensemble, on est à même de se tenir debout, d'être fort. Parce que ça marche tout le temps, la force du collectif. Mais, encore là, il faut s'assurer que les gens comprennent bien, donc il faut prendre le temps, il faut réfléchir, il faut écouter, il faut échanger, il faut entendre les commentaires qui ne vont pas dans le sens qu'on désirait. Il faut en tenir compte autant que de ceux qu'on désirerait entendre».

Suzanne me confie qu'elle peut en venir à s'interroger : mais pour qui je travaille ? En effet, engagée par le gouvernement du Québec, travaillant sur le dossier d'une population ciblée et en partenariat avec les organismes communautaires, elle note que les influences et les pressions idéologiques peuvent surgir de toute part. Alors comment reste-t-elle neutre ? Se doit-elle d'être neutre dans son rôle de médiatrice ? Elle m'avoue qu'elle revient souvent à une question centrale, comme un mantra. «Pour qui est-ce que je travaille ? Qui sont mes "clients" ?»

> «En ce qui me concerne, le mot clientèle n'existe pas. Je critique ce rapport, qui n'est pas un rapport étatique qu'on devrait avoir avec les populations avec lesquelles on travaille. Les organismes communautaires ne sont pas des clients, ce sont des groupes qui aident justement au mieux-être des populations, à leur appropriation des choses qu'ils désirent faire, aux projets. Je suis critique par rapport à ça et je pense qu'il faut questionner ces mots que l'on utilise et dont on oublie souvent l'origine. On oublie qu'ils sont rattachés à l'univers économique».

1 Alexandre Savoie est étudiant en 2e année du baccalauréat en Travail social à l'UQAM

2 Sylvie Jochems est professeure agrégée à l'École de travail social de l'UQAM

À la lumière de cette rencontre avec Suzanne, le dossier jeunesse/famille me donne l'exemple d'une pratique de concertation où l'art de la médiation repose sur la reconnaissance des multiples savoirs des acteurs en présence et sur le refus de les hiérarchiser : savoirs des représentantEs des institutions, savoirs des représentantEs d'organismes communautaires et parfois même ceux de chercheurs :

> « Les organisateurs communautaires ont un rôle important, questionnant les pratiques, questionnant les commandes et revenant toujours aux savoirs des gens avec qui ils travaillent, qui eux, pour moi, sont ceux qui savent le mieux ce qu'il leur faut. Alors, il faut juste ne pas perdre ça de vue. L'État a des rôles à jouer. Il doit veiller à l'équité, à la justice, à ce que les gens soient entendus, à ce qu'ils soient écoutés, alors il faut veiller à ça. C'est le plus grand défi. Il faut aller avec les gens. AVEC est un mot essentiel pour moi, qui dit vraiment ce qu'il veut dire. AVEC veut dire qu'il y a compromission. Cela veut dire que je n'essaye pas de prendre la place [leur place], mais que chacun est reconnu comme un acteur essentiel ».

Cette rencontre avec Suzanne m'a permis de découvrir un champ de pratique du travail social qui est, selon moi, particulièrement intéressant. J'y vois la richesse d'un milieu de travail qui se trouve à la croisée des chemins de l'institutionnel et du communautaire, se concertant pour des objectifs de changement social. L'aspect de réflexion et de référence aux cadres théoriques me semble vital pour une compréhension objective de ce qui se passe au plan de la conjoncture, pour une compréhension des orientations idéologiques des acteurs sociaux, mais surtout pour avoir une pratique éclairée et fidèle à nos valeurs. ☐

L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE EN TERRES CRIES

• • • *Par* **Isabelle Barbeau**, *Organisatrice communautaire*
Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James

En cette période de restriction budgétaire et de coupure et/ou de non-remplacements de postes d'organisateurs communautaires dans certaines régions du Québec, le territoire Cri, lui, est en plein développement. En effet, le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James est présentement en voie de restructurer tous ses services dans chacune de ses neuf communautés. Dans cette restructuration, les programmes sont maintenant organisé en groupe d'âge (0 à 9 ans, 10 à 29 ans et 30 ans +). C'est dans le programme 0 à 9 ans que se fait la création des postes d'organisateurs communautaires Cependant le mandat est beaucoup plus large que ce groupe d'âge, car il inclut l'ensemble des familles et différentes organisations de la communauté. Ce programme qui s'appelle en Cri *Ä Mashkûpimâtsît Awash,* qui signifie *Strong and Healthy children,* est une adaptation du programme SIPPE implanté ailleurs au Québec.

La première communauté à avoir son organisateur communautaire est Mistissini, un petit village d'environ 3 500 personnes situé à une heure au nord de Chibougamau, dans la région du Nord du Québec.

L'organisation communautaire occupe une place importante dans l'implantation de ce programme. Pour la communauté Crie, c'est l'arrivée d'une nouvelle profession dans le secteur social au moment même où plusieurs enjeux sociaux préoccupent la population ainsi que ses dirigeants. Donc, plusieurs défis se pointent pour l'organisateur communautaire et c'est ce qui est très stimulant de travailler dans le Nord.

Je ne vous en dis pas plus pour l'instant. Si j'ai piqué votre curiosité et que vous désirez en savoir plus, je vous invite à venir au Colloque du RQIIAC qui aura lieu à Gatineau, les 3 et 4 juin prochain, j'y ferai un atelier sur le sujet. Au plaisir de vous y rencontrer et d'échanger avec vous.

Megwetch – Merci ☐

ECHÉANCES DE PRODUCTION D'*INTERACTION COMMUNAUTAIRE*

	Date de tombée	Date de parution
N° 84 Été 2010	**23 avril 2010**	**début juin**

Thématique : Réflexion sur la participation... thème du colloque de juin

Il est possible qu'il y ait des modifications à cet échéancier.

Consignes pour soumettre un texte :

- Soyez concis (environ 1000 mots).
- Le comité du bulletin se réserve le droit de refuser un texte ou de proposer des modifications aux auteurs.
- Si disponible, fournir une image ou une photo accompagnant votre texte.
- Faire parvenir votre texte à l'adresse suivante : srivard007@videotron.ca

À PROPOS D'UN AVENIR QUI SERAIT INCERTAIN

• • • *Par* **René Lachapelle**

Deux billets de Louis Favreau (http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article36) soulèvent la question de l'avenir de l'organisation communautaire en CSSS et de l'action communautaire dans le milieu associatif. Le questionnement s'appuie sur des constats inquiétants. D'abord en ce qui concerne le contexte institutionnel :

- L'organisation communautaire est secouée par la création des CSSS qui favorise les logiques gestionnaire et médicale, l'hôpital redevenant la clé de services de plus en plus santé et de moins en moins sociaux ;
- La santé publique instaure une approche descendante qui réduit la marge d'autonomie des organisatrices et organisateurs communautaires.

Ensuite pour le milieu communautaire :

- Une professionnalisation qui entraîne un déficit démocratique des associations ;
- L'enrôlement dans la sous-traitance et l'hyperconcertation du fait de la dépendance à l'égard du financement public.

Le tout dans une conjoncture où les décennies de libéralisme triomphant ont consacré la tyrannie de la gestion et de la régulation dans les affaires publiques aux dépens du débat politique. À Ottawa et à Québec, des gouvernements ouvertement conservateurs se sont donné la mission de réduire l'État, à tout le moins dans ses responsabilités sociales, tout en centralisant vigoureusement la mise en œuvre des politiques. Bref, l'avenir se présente sous des traits chargés, voire menaçants, pour l'organisation communautaire et les associations communautaires. L'espoir résiderait dans les nouvelles organisations qui ne souffrent pas de la dépendance du communautaire issu des années 1980-1990.

Tout en reconnaissant la justesse du diagnostic politique, il faut questionner le postulat sous-jacent aux constats, à savoir que l'organisation communautaire et les organismes communautaires sont inféodés à la logique gestionnaire qui règne à Québec. L'avenir serait effectivement bloqué si les organisateurs et organisatrices communautaires avaient perdu leur autonomie professionnelle et si le milieu communautaire n'était plus capable d'innover en dehors du financement par projet provenant de l'État ou des organisations philanthropiques comme la Fondation Lucie et André Chagnon. Or, il nous semble que ces deux conditions ne se vérifient pas.

D'abord, du côté de l'action communautaire, il y a encore de l'innovation portée par une action militante. Il faut voir les initiatives qui travaillent à briser le moule de la sécurité alimentaire en créant des mécanismes d'approvisionnement de proximité et de consommation responsable, qui mobilisent des citoyennes et des citoyens pour que le quartier ou le village ne perde pas ses derniers services publics (école, dépanneur, etc.), qui développent des infrastructures communautaires là où elles font défaut, etc. Nos recherches, au cours des derniers mois, nous ont permis de le constater (Lachapelle et al., 2009) et les travaux d'évaluation de l'équipe de Deena White ont confirmé que la politique de soutien à l'action communautaire a favorisé « le renforcement de l'auto-organisation du mouvement communautaire autonome » et le « financement en appui à la mission globale » plutôt que par ententes de service (White et al., 2008 : 6 et 7).

Les organismes communautaires émergents sont, bien sûr, à la recherche de ressources et doivent être accrédités avant d'avoir accès au financement à la mission globale. Ils sont de ce fait sensibles au financement provenant des partenariats public-privé qui disposent de millions à même nos impôts pour les allouer selon leurs propres priorités, mais ne succombent pas nécessairement au chant des sirènes. Ces groupes ont aussi besoin de développer une maîtrise des processus démocratiques et, malheureusement, ils ont peu d'occasions de le faire dans les fédérations

actuelles. Ils n'en représentent pas moins un potentiel de renouvellement que certains milieux savent mettre à profit. Dans le Pontiac comme en Matawinie, dans Saint-Michel comme à Montréal-Nord, à Québec ou en Montérégie, il y a des OC de CSSS qui travaillent avec ces groupes émergents.

Il y a aussi des concertations qui misent sur l'action citoyenne et résistent à la sur-utilisation et à l'usurpation de la concertation par les programmes publics et privés qui viennent d'en haut. Elles permettent des alliances qui donnent aux organismes communautaires les moyens de se comporter comme des partenaires et non des sous-traitants. Certains programmes de santé publique sont ainsi mis à contribution quand leur gestion, par-delà les principes des « meilleures pratiques », respecte les règles de la prise en charge des communautés par elles-mêmes (Lachapelle, 2007).

Dans les CSSS, les OC sont certes soumis à une inquiétude importante du fait de la marginalisation de leur pratique et de la perte de la proximité avec la direction générale qui caractérisait les CLSC. Mais ils conservent une très large marge d'autonomie, notamment sur le terrain du développement des communautés et le soutien aux organismes communautaires comme le démontrent les recherches de Comeau et al. (2008) et celles qui sont en cours à la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire.

Si le solide ancrage territorial des OC est remis en question, il est aussi recherché par les directions parce qu'il est une clé majeure pour la mission communautaire qui fait toujours partie du mandat des CSSS (Lachapelle et al., 2009). C'est ce que les OC ont le défi de faire valoir et ils s'en donnent les moyens. C'est le cas notamment des démarches locales et nationale de révision du cadre de référence de l'organisation communautaire en CSSS, la mise en place d'équipes soucieuses de leur cohésion et d'une présence cohérente du CSSS dans son milieu et la création de coordinations professionnelles assumées par un pair (Foisy et al., 2008). Ces démarches sont suffisamment nombreuses pour être un indicateur de la capacité à rebondir et non seulement à s'adapter des OC dans le nouveau contexte de leur pratique.

Pratique frontière entre des services publics fortement centralisés et soumis à la nouvelle gestion publique et des associations dont les réalités sont plurielles, l'organisation communautaire continue à s'affirmer. La période de crise des modèles de développement et le fait que les mouvements sociaux avancent en rangs dispersés ne facilitent pas les choses. Mais l'action à la base est toujours là et les acquis de légitimité professionnelle des OC comme de reconnaissance de l'action communautaire, même fragilisés par des politiques conservatrices, n'ont pas encore été balayés.

Les crises sont des occasions de changer pour durer. Mais le changement n'est possible qu'avec l'espoir. Les OC des CSSS sont aux premières lignes du défi de faire autrement : dans le cadre des associations communautaires comme dans celui des initiatives locales de revitalisation. Ils persistent à soutenir la participation citoyenne en face des experts et la solidarité dans une société qui survalorise l'individualisme. Ils perçoivent bien les contraintes, mais ils misent sur les forces de celles et ceux avec qui ils interviennent.

La crise appelle une réouverture des débats politiques et il n'est pas évident de voir où et comment cela se réalisera. Les partis politiques en place ne font guère preuve de leur capacité à les porter, mais des lieux de réflexion s'organisent. L'urgence me semble être d'identifier des points de jonction entre les enjeux sociaux, notamment les inégalités sociales, les enjeux économiques et les enjeux environnementaux. Des actions s'organisent déjà sur la base de cette jonction, il leur manque un cadre et surtout une force politique pour les inscrire dans un projet collectif. Il faut pour cela que les mouvements sociaux dépassent le constat le plus inquiétant du diagnostic proposé par les deux billets : leur action en rangs dispersés pour des revendications « hétérogènes » et « compétitives ». □

Comeau, Y., M. Duperré, Y. Hurtubise, C. Mercier et D. Turcotte (2008). *L'organisation communautaire en mutation, Étude sur la structuration d'une profession du social*, Presses de l'Université Laval, 194 pages.

Foisy Dominic, Denis Bourque et René Lachapelle (2008), *La coordination professionnelle en organisation communautaire dans les CSSS*, CRCOC, nº 0901, 56 pages.

Lachapelle René et Denis Bourque (2007), *Pratiques d'organisation communautaire en CSSS et programme de santé publique, Rapport de recherche*, ARUC-ISDC – RQIIAC, documentation et diffusion no 5, décembre, 91p. (http://www.uqo.ca/observer/)

Lachapelle, R., Bourque, D., Foisy, D, avec la collaboration de Julie Sénéchal (2009). *Apports de l'organisation communautaire en CSSS aux nouvelles infrastructures communautaires de développement des communautés*, Cahier 0902, Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, UQO, 63 pages.

White Deena et l'Équipe d'évaluation de la Politique (2008), *La gouvernance intersectorielle à l'épreuve, Évaluation de la mise en œuvre et des premières retombées de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire*, Version abrégée, Centre de recherche sur les politiques et le développement social – Université de Montréal, mars, 30 pages.

Racontez-nous où en sont vos projets...
Donnez des nouvelles de votre région...

Date de tombée du prochain numéro : le 23 avril 2010

UN PÈRE POUR APPRENDRE
NOS PATERNITÉS SONT BIEN VIVANTES, METTONS-LES EN VALEUR

Des nouvelles de Lanaudière

• • • *Par* **Luc Ferland**, *Organisateur communautaire au CSSSNL, Chargé de projet* Un père pour apprendre

Le projet *Un père pour apprendre*, du comité régional pour la promotion de la paternité dans Lanaudière, par la présentation du CSSSNL, a reçu une mention d'honneur dans la catégorie «partenariat», lors de la remise des prix d'excellence du MSSSS, en octobre 2009. Voici une présentation du projet, par Luc Ferland, récipiendaire du prix.

Le comité régional pour la promotion de la paternité existe depuis sept ans. Il est composé principalement d'intervenantEs du réseau de la santé, du réseau scolaire et du milieu communautaire. Il a été mis sur pied dans le but:

- de poursuivre la sensibilisation et la formation des personnes de différents secteurs intervenant auprès des pères dans la région de Lanaudière;
- de soutenir, de susciter et d'encourager des initiatives locales (MRC) et régionales pour la valorisation du rôle de père dans les différents milieux et interventions;
- de promouvoir l'importance de la paternité pour le développement de l'enfant dans la population;
- de favoriser la concertation des intervenants et des intervenantes de milieux différents susceptibles de rejoindre des pères.

Les organisateurs communautaires y jouent un rôle particulièrement important en ce qui concerne le soutien et l'accompagnement auprès du comité régional et dans les comités de chaque MRC, par l'assistance à la création de ces nouvelles ressources et le renforcement de la concertation. Un apport précieux pour une meilleure qualité de vie dans nos communautés dont le développement nous tient tant à cœur.

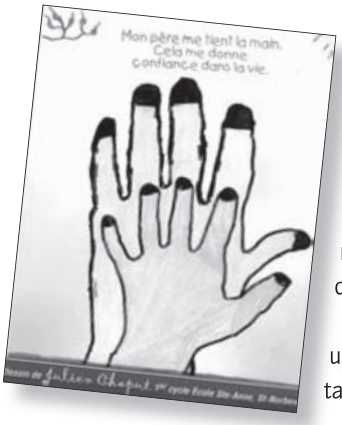

Lanaudière est une région où le taux de décrochage scolaire est très élevé, ce qui a amené la Conférence régionale des éluEs et le Forum Jeunesse de Lanaudière à développer une enveloppe budgétaire pour la valorisation de l'éducation dans la région.

Les recherches des dernières années et les multiples témoignages entendus permettent de constater combien l'engagement paternel a des effets bénéfiques sur le développement de l'enfant aux plans cognitif, émotif et social et sur sa réussite scolaire. Ce qui a amené le comité régional à présenter le projet *Un père pour apprendre*.

Le projet a été mis sur pied dans le but de stimuler l'engagement des pères dans le développement de leurs enfants et de mettre en valeur l'importance du père dans le développement de l'enfant, tout particulièrement pour la réussite scolaire. Il s'adresse prioritairement aux pères[1] de l'ensemble des élèves du primaire des deux commissions scolaires de la région Lanaudière: la commission scolaire des Affluents et la commission scolaire des Samares. Il vise à rejoindre également les familles, le personnel scolaire de même que l'ensemble de la population.

Pour ce faire, le projet poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Renforcer le lien d'attachement père-enfant;
- Promouvoir, auprès des pères, l'importance de leur rôle dans le développement de leur enfant et plus particulièrement dans la réussite scolaire;
- Amener une meilleure reconnaissance du rôle du père dans la société afin qu'il puisse jouer son rôle avec plus d'aisance;
- Sensibiliser le personnel des écoles et d'autres organisations impliquées dans le projet à l'importance du père et à une approche plus adaptée à la réalité masculine pour renforcer l'implication des pères, tout particulièrement dans la réussite scolaire;
- Développer et consolider les ressources pour les pères dans les différents milieux.

La première année, de septembre 2007 à juin 2008, les élèves ont été invités à faire une création artistique (un dessin, un texte ou un montage de photos) sous le thème «Comment mon père m'aide à apprendre». Plus de 9000 élèves, de 464 classes de 78 écoles y ont participé. Par la suite, des jurys composés de pères, recrutés dans les maisons de la famille, ont sélectionné des œuvres par classe, par école et par MRC. Par la suite, dans chacune des six MRC, des comités Paternité MRC, composés de ressources du CSSS, du milieu scolaire et d'organismes communautaires, ont organisé un événement pour honorer le travail des élèves, remettre des prix de reconnaissance et mettre en valeur l'importance du père. D'une MRC à l'autre, cette activité a pris la forme de galas, d'exposition, d'activités pères-enfants au gymnase, de remise de prix lors de la fête de la famille. Près de 1300 personnes, dont quelque 500 pères, ont été rejointes par ces activités. Les élèves ont ensuite remis le fruit de leur travail à leur père à l'occasion de la Fête des pères.

Les initiatives de la première année nous ont offert de multiples possibilités pour la deuxième année (septembre 2008 à juin 2009): créations d'outils de promotion de la paternité à partir des œuvres primées: recueil de textes *Avec toi papa, j'apprends...*, calendrier, affiches, expositions dans des lieux publics, réalisation d'un documentaire DVD de trente minutes sur le thème Un père pour apprendre. Nous en sommes à finaliser une recherche portant sur le point de vue des pères et des enfants sur le thème *Un père pour apprendre* de même que sur l'impact du projet dans différents milieux. Cette dernière sera diffusée à l'occasion de notre journée régionale sur la paternité *Agir ensemble avec les pères*, qui se tiendra le 19 mars prochain.

1 ...aux pères ou tout autre homme significatif dans la vie de l'enfant, pouvant jouer le rôle de figure paternelle.

De plus, chaque organisation (écoles, centre de santé, organismes communautaires) était invité à s'arrêter sur l'importance de la paternité et à réaliser une action concrète pour améliorer la place du père dans les différents services et activités.

Le projet a permis de créer un vaste mouvement pour la paternité dans Lanaudière, où un nombre impressionnant de partenaires se sont joints à nous pour mettre en valeur l'importance du père. Ce qui nous permet d'affirmer combien la paternité est une valeur importante partagée non seulement par des intervenants, mais aussi par l'ensemble de la population.

Une reconnaissance provinciale... Nous en sommes fiers !

Le projet a eu aussi une grande résonnance au plan provincial. En effet, le partenariat mis en place a permis au comité régional pour la promotion de la paternité dans Lanaudière, par la présentation du Centre de santé et des services sociaux du Nord de Lanaudière, de recevoir la mention d'honneur, dans la catégorie partenariat, lors de la remise des prix d'excellence du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec 2009, le 8 octobre dernier. Un prix accompagné d'une bourse de 15 000 $.

Le projet a également mérité le prix « Paternité » de l'Association de la santé publique du Québec (ASPQ), remis pour la première fois cette année, dans le but de soutenir et d'encourager les initiatives pour les pères au Québec. On y a notamment souligné le dynamisme suscité dans la région, l'ancrage du projet dans les différents milieux touchés, le nombre de personnes rejointes dans Lanaudière et ailleurs au Québec et la grande crédibilité du comité régional dans la région.

Au cours de la même soirée, j'ai reçu le Prix Hommage du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité remis chaque année pour souligner l'apport considérable et la contribution importante apportée à la promotion de l'importance de l'engagement paternelle au Québec. Soirée pleine d'émotions, où mes filles avaient été contactées. Elles m'ont fait la surprise de me remettre elles-mêmes, avec mes deux petits-fils, ce prix Hommage, au nom du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité. Moment émouvant pour un papa devenu grand-père en plus...

Ces reconnaissances confirment la pertinence de notre action auprès des pères...

Pour en savoir davantage sur le projet: http://unperepourapprendre.rvpaternite.org/ □

QUAND LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL S'ARRIME À LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

• • • *Par* **Josée Melançon**, *organisatrice communautaire CSSSNL-CLSC Berthier*

Depuis près de trois ans, les cinq organismes communautaires issus du secteur « faible revenu » ont décidé de réunir leurs forces et de former le Regroupement des comptoirs vestimentaires de la MRC d'Autray. Ce regroupement vise, par ses actions, la reconnaissance de la contribution de ces organisme aux plans environnemental et économique auprès des élus municipaux de la MRC d'Autray. Bien que leur mission soit davantage associée à une mission sociale de lutte à la pauvreté, et que les objectifs du regroupement misent sur l'échange et le partage de leurs réalités respectives ainsi que sur la mise en place de solutions communes, les comptoirs espèrent que leur travail soit reconnu et inscrit à l'intérieur de la politique de gestion des matières résiduelles de la MRC.

Plusieurs services et activités tels que le dépannage alimentaire, les cuisines collectives, les déjeuners et dîners communautaires, le café-causerie sont offerts à l'une ou l'autre des ressources. De plus, chaque organisme propose un service de friperie ou de comptoir vestimentaire.

« Tout en ayant une approche globale, ils travaillent dans une perspective de développement durable... »

Les organismes membres du regroupement sont d'abord des organismes à mission sociale, enracinés dans le milieu et issus des besoins de la population. À cet égard, rappelons que les comptoirs de vêtements ou de meubles ont été créés à la base pour répondre aux besoins exprimés par la communauté. Leur autonomie est présente dans la capacité de définir leurs orientations et ils visent les valeurs de justice sociale, de démocratie, d'égalité et d'équité.

Au fil du temps, tous les comptoirs ont développé une forte conscience environnementale, qui se reflète dans les actions quotidiennes : ventes de vêtements reçus, envoi de vêtements à CERTEX ou autres entreprises de récupération de textiles (garage), récupération de tissus pour des projets artistiques, de création et sensibilisation de la population à l'importance du recyclage.

Des données impressionnantes illustrent l'impact de leur contribution au plan social, économique et environnemental. Par exemple, pour 2007 et 2008 combinés, c'est plus de 630 tonnes métriques de textiles que les cinq organismes ont reçus. De ce nombre, 75 % a été revalorisé, recyclé ou vendu, 15 % représente leur inventaire et environ 10 % seulement est dirigé vers les sites d'enfouissement. En ce qui concerne les encombrants (meubles, livres, jouets, petits et gros électroménagers, articles de sports et ferraille), ce sont 166 tonnes qui ont été reçues. Les statistiques démontrent sensiblement les mêmes constats au plan de la réutilisation des matières reçues par les comptoirs : 70 % des matières sont réutilisées alors que seulement 15 % est enfoui. Les chiffres sont énormes. En comparaison, les comptoirs vestimentaires du territoire reçoivent en textiles et encombrants l'équivalent d'un troupeau de 114 éléphants adultes ! De ce nombre, seulement 16 éléphants se perdront dans la nature.

De plus, les comptoirs vestimentaires d'Autray ont pu compter, pour l'année 2008-2009, sur le travail important d'une dizaine d'employés payés par les organismes, sur plus d'une vingtaine d'employés de programmes d'employabilité et sur l'implication de plus de 110 bénévoles.

La contribution de l'organisation communautaire est sans aucun doute un apport essentiel à la concrétisation des objectifs du regroupement. Dès le départ, l'organisation communautaire a su mobiliser et motiver les comptoirs dans la revendication de la reconnaissance de leur contribution. Que se soit à l'animation des rencontres du comité, à l'accompagnement lors des rencontres avec les élus, à la réalisation d'outils communs, à la compilation des données et à la rédaction de documents, tous les membres du regroupement

reconnaissent le rôle de leader et de soutien important de l'organisation communautaire. En fait, beaucoup de temps a été consacré à établir des méthodes communes de compilation (en poids ou en sac; un petit sac blanc ou grand sac vert, en livre ou en kilo), à se doter d'outils communs comme des tableaux de compilation (par jour, mois, année), à établir des chartes de poids identiques pour chaque groupe (un sac vert est égal à 10kg, un article de sport est égal à 3kg, et ainsi de suite) et à faire reconnaître ces valeurs auprès du responsable du dossier à la MRC, allié incontournable dans le cadre des revendications. L'appropriation et la vulgarisation de la politique et de ses enjeux, la sensibilisation des conseils d'administration des organismes à l'importance du temps consacré au regroupement et tout le travail d'animation favorisant le lien de confiance et de solidarité entre les organismes sont aussi des exemples de soutien et d'accompagnement.

Enfin, permettez-moi de souhaiter que le soutien apporté portera fruit... La politique de gestion des matières résiduelles est échue et la MRC travaille actuellement à un nouveau plan de gestion qui sera en vigueur dès l'automne 2010. Ce serait toute une victoire pour les groupes communautaires si on pouvait lire dans le plan de gestion 2010-2013 : « La MRC d'Autray reconnaît pour la partie des textiles et encombrants le Regroupement des comptoirs vestimentaires pour un montant de XX $. »

On pourrait alors dire... « Une première dans La naudière ! » ☐

*A NI SOGOMA**

Sur le terrain

*BONJOUR EN BAMBARA

• • • *Par* **Jocelyne Moretti** *et* **Jean-Pierre Hétu***

De retour au pays depuis la fin décembre, après un séjour de deux mois au Mali, nous voulons partager avec vous quelques impressions laissées par cette expérience des plus enrichissantes. Il fait toujours beau et chaud à Bamako, même si nous étions en hiver (minimum de 16° à 18° degrés Celsius, maximum de 35°C et plus). Hé oui, certains portaient des tuques et des chandails le matin ; la température n'est toutefois pas un sujet de conversation dans cette ville (la grippe non plus), si ce n'est pour noter l'exceptionnelle chaleur de cette année.

Pour notre part, la chaleur des rapports humains est digne de mention et nous avons trouvé là-bas, en la FENASCOM (Fédération Nationale des Associations de santé communautaire), le CECI et les partenaires de nos projets, des personnes très sympathiques et engagées dans leur milieu.

Pour réaliser notre premier mandat, la formation, nous avons soutenu le comité technique dans son appropriation du contenu et dans la formation de formateurs et de formatrices du niveau national sur les modules **Cadre juridique** et **Gestion des centres de santé communautaires**. Ainsi, en quelques semaines, ils sont devenus qualifiés pour être des formateurs, puis des formateurs de formateurs et formatrices. Le taux de satisfaction des participantEs au cours de la semaine nationale de formation avoisinait et souvent dépassait les 80 %. Il y a maintenant une vingtaine de formateurs et de formatrices prêtEs à faire descendre la formation aux plans régional, local et dans les 954 Associations de santé communautaires du pays.

Si l'opération se déroule comme souhaité, à terme, ce sont plus de 15 000 bénévoles qui auront pris part aux rencontres ayant pour mandat de les renseigner sur les Lois de la santé et les principes de gestion de leurs centres de santé. Toute cette démarche était nécessaire, car la population ici gère les centres de santé communautaire (CSCOM) et les associations de santé communautaire (ASACO). C'est comme si vous deviez gérer votre CLSC et vos cliniques médicales, bénévolement, parce que l'État n'est pas en mesure de financer les soins de santé. Étant donnée la pauvreté de la population, il est remarquable que le Mali ait répondu aussi prestement à la demande de l'État. Une telle implication citoyenne ferait l'envie de plusieurs d'entre nous.

Nous avons également soutenu la FENASCOM dans l'organisation d'un Forum international en santé communautaire, notamment en réfléchissant avec les membres du secrétariat général sur les avantages d'un tel événement pour la FENASCOM, les ASACO, le Mali et les autres participantEs. Finalement, nous travaillons à la rédaction de « termes de référence », terme malien pour parler du plan de travail, qui sera soumis au ministère de la Santé.

Un autre élément de notre mandat consistait en la capitalisation des actions. Le Mali est un peuple de tradition orale, où l'habitude de mettre par écrit les bilans et évaluations des multiples projets menés est à consolider. Un plan de travail a été réalisé à l'interne, mais n'avait pas encore été mis en œuvre. Lors de notre dernière réunion, un responsable du dossier a été identifié de même que dix thèmes à capitaliser. La première étape consistait à rapatrier tous les documents pour en arriver à une première version en mars puis à une version finale en juin 2010.

Durant notre séjour, nous avons tenté de mieux comprendre la culture malienne afin d'utiliser des éléments proches de leur vécu dans nos mandats : les idéogrammes pour expliquer l'importance des lois comme outils pour les ASACO ; les jeux de rôles et les mises en situation où les Maliens et Maliennes excellent (une ligue d'improvisation pourrait y faire un malheur) et l'utilisation du conte pour faire passer des messages.

Il nous reste encore à décanter cette riche expérience où nous avons côtoyé une sagesse plusieurs fois millénaire. ☐

* NDLR Jocelyne Moretti (Montréal) et Jean-Pierre Hétu (Abitibi) se sont envolés le 25 octobre dernier pour un séjour de 8 semaines auprès de notre partenaire Malien, la Fédération nationale des Associations de santé communautaire du Mali (FENASCOM).

DES CONDITIONS DE BASE POUR RÉALISER UNE DÉMARCHE DE RÉSOLUTION DE PROBLÈME

• • • *Par* **Robert Lagrange**, *Organisateur communautaire*
CLSC Lamater/CSSS Sud de Lanaudière

Quand on reçoit une demande d'aide d'un organisme communautaire, c'est l'aventure à tout coup. C'est souvent l'occasion de se poser mille et une questions sur nous-même, comme professionnel. Une expérience terrain récente me rappelle qu'il y a des conditions de base à mettre en place et à suivre pour réaliser une démarche de résolution de problème dans le fonctionnement d'un groupe communautaire. Ces conditions, je les regroupe autour de deux axes que je juge indissociables : 1) la connaissance du groupe et la relation de confiance à bâtir avec le groupe ; 2) l'approche et la méthode d'intervention que l'intervenant communautaire utilisera auprès du groupe. Je vous présente le fruit de mes constatations.

Pour moi, il faut vivre cette démarche un pas à la fois. Chaque pas est important pour situer la progression du groupe dans la résolution de problème et pour ajuster notre intervention en fonction de cette progression.

Le premier pas : accueillir la demande et définir le besoin du groupe, l'entente de collaboration

Le premier pas est d'identifier et de définir le besoin du groupe dans sa demande et de clarifier qui fait la demande. Lorsque les besoins sont ciblés et qu'une démarche peut être envisagée, il faut, comme intervenant, poser ses conditions et établir ses balises d'intervention. Cette entente permet de définir la manière dont l'intervenant et le groupe vont collaborer et fixer les frontières de leurs champs respectifs d'action. Pour moi, le groupe demeure autonome et responsable dans la poursuite ou pas de la démarche; de même, je peux décider d'orienter le groupe vers une autre ressource dans le respect de mes forces et de mes limites.

Le deuxième pas : identifier les problèmes avec le groupe, tout en bâtissant une relation de confiance

Le deuxième pas est de s'entendre collectivement sur les problèmes que le groupe veut résoudre avec mon soutien. Ce pas est déterminant, car il va permettre à tous d'avoir la même compréhension, d'instaurer un climat de confiance et un contexte d'intervention de résolution de problème. C'est le moment 1) de s'informer sur l'organisme (mission et services), 2) de connaître les membres du conseil d'administration (CA) et la permanence (forces et limites du groupe), 3) de faire valider ma présence comme intervenant communautaire (rôle de facilitateur), 4) de s'entendre sur le but de la rencontre, ceci à chaque rencontre (ex : identification des problèmes), 5) de rappeler le rôle du CA comme instance décisionnelle et le rôle de la permanence dans la gestion des affaires courantes, 6) de se donner des règles d'échange et d'intervention (respect, confidentialité, etc.). À la suite de cet échange, il est possible de circonscrire de nouveau le mandat : par exemple, aider le groupe à situer les problèmes dans le fonctionnement d'un organisme afin de se donner une compréhension commune.

Le troisième pas : favoriser l'appropriation des problèmes par le groupe, exercice collectif d'identification de problèmes

Le troisième pas est donc de présenter le portrait des problèmes en les situant dans le fonctionnement d'un organisme. Ce pas est important, car il va favoriser l'appropriation des problèmes par le CA et la permanence. C'est le moment 1) de faire des mises au point sur la confidentialité des échanges et sur la nature des rencontres (comité de travail), 2) de rappeler mon rôle d'intervenant et mon mandat (acceptation par le groupe), 3) de rappeler leur rôle et leurs responsabilités comme CA et comme permanence, 4) de présenter les caractéristiques d'un organisme (cadre légal, instances et fonctions), 5) de s'entendre sur le but de la rencontre, 6) de proposer et de faire ensemble un exercice de groupe sur l'identification et la situation des problèmes dans un organisme (mission/règlements/CA/permanence/services/employés/bénévoles/clientèles/membership/financement, etc.).

Le quatrième pas : passer en mode solution de problème, le comment

Le quatrième pas est de répondre aux besoins du CA et de la permanence avant d'aller plus loin. C'est le moment de raffermir les liens entre le CA et la permanence dans leur rôle respectif (pouvoir décisionnel et exécutif), et de s'entendre sur la gestion et les actions à entreprendre prioritairement comme CA, pour le bon fonctionnement du CA et de l'organisme (recrutement d'administrateurs, révision de la mission, révision des règlements, révision de politiques, etc.). Le CA décide de mettre en place des comités de travail en précisant leur composition et leur mandat avec la participation éventuelle du personnel. C'est aussi un moment pour annoncer que nous allons vers la fin du travail et que ce sera au CA de le poursuivre. La but de la prochaine rencontre est de préparer cette transition et d'envisager mon retrait comme intervenant (fin de mandat).

Le cinquième pas : préparer mon retrait

Le cinquième pas est de mettre fin à mon mandat (retrait) à cette étape-ci de la démarche. Les personnes ont repris confiance en elles et ont le sentiment d'être bien équipées pour poursuivre leur travail de CA. Après discussion, les membres du CA sont d'accord pour dire que le mandat est terminé et que les objectifs sont atteints. Comme intervenant, je fais un retour sur leur capital humain qui est très riche au sein du CA et de la permanence, une richesse à préserver pour la suite des choses.

Mon mandat se termine ici, mais pour le groupe, c'est un autre chapitre qui s'écrit. Dans ce nouveau chapitre, j'ai reçu une autre demande de soutien. Nous définirons donc un autre mandat... et la vie continue. □

LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE EN AIDE DOMESTIQUE (EESAD) CHERCHENT UN SECOND SOUFFLE

Sur le terrain

• • • *Par* **Jacques Fournier**, *Organisateur communautaire retraité*

Depuis 1996, de nombreux intervenants communautaires de CLSC et de CSSS ont consacré des énergies, tantôt à appuyer la mise sur pied, tantôt à tenter la consolidation d'une EESAD. Qu'en est-il de ce dossier aujourd'hui ?

Le 2 octobre dernier, Lise Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux, a annoncé officiellement que les entreprises d'économie sociale en aide domestique (EESAD) bénéficieront d'une augmentation de leur budget de 3,5 millions $. Puis, le 8 décembre, la sous-ministre adjointe aux services sociaux du MSSS, Marie-Claude Champoux, fit part aux regroupements représentant les EÉSAD que les 3,5 millions $ annoncés par la ministre Thériault devront s'autofinancer et... qu'il n'y a aucun argent neuf disponible ! Scandalisées par ce recul, les EESAD ont tenu une conférence de presse, le 16 décembre dernier, pour dénoncer le fait que la ministre soit revenue sur sa parole.

Pour bien comprendre la situation difficile que vivent les EESAD, ce texte va résumer les travaux d'une journée de réflexion tenue à Montréal le 26 novembre dernier et qui a réuni plus de 100 personnes, à l'initiative de la Coalition des EESAD et avec l'appui du Chantier d'économie sociale. Les 101 EESAD du Québec, surtout créées à partir de 1996, font essentiellement de l'entretien ménager. Environ 80 % de leur clientèle a plus de 65 ans.

Résultats d'une recherche

La rencontre du 26 novembre s'est ouverte sur la présentation des résultats d'une substantielle recherche menée par Yves Vaillancourt, professeur à l'UQAM et Christian Jetté, professeur à l'Université de Montréal. Leur recherche minutieuse a permis de démontrer qu'il existe bel et bien ce qu'on appelle « le consensus de 1996 ». Ce consensus a clos le Sommet socioéconomique : les partenaires ont convenu que les nouveaux emplois dans le secteur de l'économie sociale ne devaient pas remplacer des emplois mieux rémunérés du secteur public, mais s'ajouter à ceux-ci. Il a fallu la lecture attentive des 800 pages des Actes du Sommet pour arriver à cette conclusion.

Les deux chercheurs ont également conclu que l'un des objectifs du Sommet de 1996 n'a pas été atteint, soit celui de créer des « emplois de qualité ». Qu'entend-on par « emplois de qualité » ? Ce sont des emplois décemment rémunérés, avec des avantages sociaux adéquats. La plupart des 6000 employées des EESAD, très majoritairement des femmes, vivent sous le seuil de la pauvreté. La raison : le gouvernement n'a pas indexé le programme de financement des EESAD (le PEFSAD) depuis 1997.

Enfin, les chercheurs ont observé que les EESAD sont dans un « rapport de co-production » avec l'État : ils sous-traitent des services. Ils ne sont pas dans un « rapport de co-construction », un processus ou les acteurs participent à la définition et à l'élaboration des politiques publiques.

Les deux chercheurs ont également conclu que l'un des objectifs du Sommet de 1996 n'a pas été atteint, soit celui de créer des « emplois de qualité »... La plupart des 6000 employées des EESAD, très majoritairement des femmes, vivent sous le seuil de la pauvreté. La raison : le gouvernement n'a pas indexé le programme de financement des EESAD (le PEFSAD) depuis 1997.

Les deux chercheurs viennent de publier un livre qui résume leurs travaux : « Les arrangements institutionnels entre l'État québécois et les entreprises d'économie sociale en aide domestique », aux Éditions Vie économique (www.eve.coop).

Augmenter le panier de services ?

Les EESAD réunies n'ont pas manqué de se pencher sur leur vieux démon : faut-il augmenter le panier de services ? En termes simples : les EESAD devraient-elles, en plus de l'aide domestique (entretien ménager, préparation de repas), donner des services à la personne (des bains, etc.), ce qui est actuellement la responsabilité des auxiliaires familiales et sociales des CLSC?

Dans certains ateliers, on a émis l'opinion qu' « *il faut consolider les objectifs de 1996 avant de passer à d'autres choses* ». D'autres ateliers, par contre, ont manifesté de l'intérêt pour un élargissement prudent, avec beaucoup de balises, du panier de services. À l'heure actuelle, quelques EESAD offrent des services à la personne dans le cadre d'un sous-contrat avec le CSSS local, qui paie la totalité des coûts. Cela demeure gratuit pour l'usager, comme les services de l'auxiliaire familiale du CSSS. Cependant, on sait que le gouvernement Charest est en processus de décision pour augmenter le tarif d'un grand nombre de services publics, dans le contexte du déficit budgétaire. Il est donc possible qu'il veuille forcer les EESAD à facturer à l'usager une partie des coûts des services à la personne, comme il le fait déjà pour l'entretien ménager. Les EESAD qui offrent des bains auraient alors la tâche ingrate de faire payer l'usager, alors que les services du CLSC demeureraient gratuits. On appelle cela un glissement.

Y a-t-il eu « substitution d'emplois » après 1996 ? Une analyse de la Coalition Solidarité Santé révèle que les effectifs des auxiliaires familiales des CLSC ont connu une légère hausse depuis 1996. Par contre, le nombre des infirmières à domicile, physiothérapeutes, ergothérapeutes et inhalothérapeutes a beaucoup augmenté depuis la même date (le virage ambulatoire). Pourquoi les effectifs des auxiliaires familiales n'ont-ils pas crû au même rythme que les autres titres d'emploi travaillant à domicile ?

La bataille contre le sous-financement

Ce qui fait l'unanimité entre les EESAD, par contre, c'est que ces entreprises sont sous-financées. Cela les condamne à payer des petits salaires à leurs employées et cela entraîne un fort taux de rotation du personnel. Si l'EESAD décide d'augmenter ses tarifs, elle perd de la clientèle. Les dirigeantes des EESAD ont dit que les hausses de tarifs leur faisaient perdre des clients démunis (en particulier parmi les personnes âgées), mais que leur clientèle de ménages actifs, de classe moyenne, n'est pas touchée.

Une des pistes d'action mises de l'avant pour améliorer les conditions de travail, c'est la syndicalisation. Une vingtaine des 101 EESAD sont syndiquées. Les dirigeantes des EESAD ne sont (évidemment) pas chaudes à cette idée. Pourtant, c'est par la syndicalisation que les éducatrices des services de garde ont pu obtenir, après des années de bataille, des conditions de travail décentes. Dans cette situation, il faut toujours bien identifier l'adversaire ultime, en l'occurrence le gouvernement, et non pas les directions locales.

Les EESAD en ont assez d'être traitées comme de la main-d'œuvre à bon marché par le gouvernement. Alors qu'elles demandaient récemment au gouvernement 15 millions $ pour une mise à niveau minimale, elles n'ont reçu que 3,5 millions $, somme qui a été retirée par la suite par la ministre. Elles entendent donc revendiquer avec plus de force un meilleur financement, avec l'appui de partenaires diversifiés : représentants de regroupement de femmes, de personnes âgées, de personnes handicapées, des groupes communautaires, des syndicats et des gens du milieu de la santé et des services sociaux.

Les EESAD vont donc entreprendre au cours des prochains mois diverses actions pour sensibiliser à nouveau les élus à leurs problèmes concrets de sous-financement. « Mobilisation, cohésion, action », de dire un des participants. Et un autre de résumer : « *Il faut arrêter de vouloir prouver qu'avec des pinottes, on peut faire des cachous* ».

Mais pourquoi la ministre Thériault est-elle revenue sur sa parole ? Le gouvernement dit qu'il va consulter la population concernant d'éventuelles hausses de tarifs (électricité, etc.). En fait, ses décisions ne sont-elles pas déjà prises et, entre autres, ne veut-il pas tout simplement forcer les EESAD à hausser une nouvelle fois leurs tarifs, au détriment de la clientèle âgée démunie ? □

HOMMAGE À MARIO TURBIDE

Le mardi 1er septembre dernier, près de 70 personnes se sont réunies dans les locaux du CSSS de Vaudreuil-Soulanges pour rendre un hommage émouvant à Mario Turbide, organisateur communautaire au CLSC local pendant près de 20 ans. À cette occasion, tous les anciens DG et l'actuelle directrice générale du CSSS ont tenu à témoigner de la qualité du travail de Mario Turbide et de ses importantes retombées structurantes pour la population du territoire.

Dans l'ordre habituel, nous retrouvons M. Guy Dufresne, d.g. du CLSC de 1997 à 2004, Mme Doris Baril, d.g. du CLSC de 1988 à 1996, Mme Diane Seeprich, d.g. actuelle du CSSS et M. Julien Michaud, d.g. du CLSC de 1982 à 1988, et par intérim, de 1996 à 1997 (Source : Denis Bourque).

COURRIEL

S'abonner aux listes de courriel rqiiac et travsoc

Il est facile de s'abonner gratuitement à une liste de distribution d'informations par courrier électronique reliant les intervenants communautaires des CLSC et à une autre concernant le travail social. Si on n'aime pas ce qu'on reçoit, il est aussi facile de se désabonner.

Pour s'abonner à la liste des personnes qui s'intéressent à **l'action communautaire en CLSC** (plus de 450 personnes parmi lesquelles des intervenants communautaires, des professeurs, des membres de groupes communautaires, etc.), on envoie un courriel vide à rqiiac-subscribe@googlegroups.com. On se désabonne en composant rqiiac+unsubscribe@googlegroups.com. L'adresse pour l'envoi de messages est rqiiac@googlegroups.com.

Pour s'abonner à la **liste des travailleurs sociaux** (plus de 120 correspondants, dont des professeurs et des chercheurs en travail social), on envoie dans le corps du texte (et non dans l'objet ou le sujet) la commande *subscribe* suivie du mot de passe de son choix. On envoie cette commande à travsoc-request@uquebec.ca. Pour se désabonner, on consulte les consignes sur http://mailman.uquebec.ca/mailman/listinfo/travsoc. On peut écrire à tous les correspondants de cette liste en composant travsoc@uquebec.ca.

Ces listes permettent de recevoir des offres d'emploi, des comptes-rendus tout chauds d'événements, des analyses, d'effectuer l'annonce de colloques, de nouvelles publications, etc. Elles permettent de solliciter une information et d'avoir une réponse rapide. Elles sont très accessibles. Si vous recevez des messages redondants, il est facile de les supprimer, car le titre est identique.

Lorsque vous activez votre agent d'absence Lotus Notes, n'oubliez pas d'ajouter que les listes ne doivent pas être avisées de votre absence, pour éviter les messages en boucle.

Gilles Beauchamp du CLSC Hochelaga-Maisonneuve (gilles.beauchamp@gmail.com) est le gestionnaire bénévole et tenace de ces deux listes.

PROFESSIONNELS ET MONDE COMMUNAUTAIRE : UNE ALLIANCE NÉCESSAIRE*

• • • *Par* Gilles Beauchamp

À lire ou entendre certains discours communautaires s'opposer à la professionnalisation — qu'on associe curieusement à la standardisation — refuser tout contrôle de l'État tout en demandant reconnaissance et financement, se distancer de toute « responsabilité populationnelle »... une personne qui n'est pas « du milieu » pourrait ne percevoir que du corporatisme, ou une forme d'étroitesse plutôt éloignée de l'image d'un communautaire accueillant, inclusif... Il est peut-être bon de se rappeler ce que ces positions ont, historiquement, de justifiées, même si elles apparaissent à première vue critiquables.

Plusieurs secteurs du monde communautaire doivent leur origine aux limites et à l'inflexibilité des services professionnels et publics de l'époque. Notamment dans le domaine de la santé mentale où, après avoir enfermé « les fous », on les a mis à la rue, pour ainsi dire... où les « soins » proposés par les institutions publiques et corps médicaux spécialisés n'étaient pas très subtils ni souples...

Centres de femmes, centres de jeunes, groupes d'aînés, groupes d'entraide de toutes sortes se sont développés comme des mouvements identitaires, faisant connaître et reconnaître des problématiques, mais aussi des sujets sociaux qui étaient jusque là délaissés par les acteurs dominants, dont les pouvoirs publics. De nouveaux acteurs sociaux ont exigé le droit de parole, puis le droit d'exister, d'avoir des lieux de rencontre et d'expression, des services adaptés, compréhensifs de leurs différences, de leurs besoins particuliers. Une prise en compte, reconnaissance qui fut d'autant plus « enthousiaste » que cette démarche recelait des trésors de créativité, de mobilisation de pouvoirs, de croissance et de développement pour des populations que l'approche traditionnelle soit confinait au rôle de « patient » et d'assisté, soit ne voyait tout simplement pas. De plus, beaucoup de ces ressources ont vu le jour durant des périodes de chômage endémique, où les programmes gouvernementaux préféraient soutenir l'expérimentation et l'activité significative plutôt que de laisser des masses de chômeurs s'incruster dans l'inactivité. Cette « reconnaissance » du mouvement communautaire s'est aussi particulièrement déployée après la fin des « trente glorieuses », cette période de développement économique rapide et de croissance des services et institutions publiques caractéristique des trois décennies d'après-guerre (1945 à 1975). Les trente glorieuses furent suivies par 30 années de crises (énergétique, délocalisation, crises boursières, chômage de longue durée...). Les « solutions » des gouvernements d'Occident devant ces crises prolongées ont parfois pris la forme d'un néo-libéralisme cru (Tatcher-Reagan-Mulroney) où les règles du marché devaient résoudre les problèmes (supposément) engendrés par l'étatisme trop poussé des périodes précédentes... ou encore par un renouvellement de la doctrine social-démocrate (Giddens-Blair-Bouchard) qui tentait de tracer une « troisième voie » entre le capitalisme et le socialisme (ou l'ancienne sociale-démocratie).

Les ressources communautaires ont su utiliser les différents programmes (création d'emplois, mesures d'employabilité puis des programmes plus ciblés, adaptés à des objectifs sociaux précis) pour résister, survivre et se développer. Le mouvement a su faire reconnaître sa nature et l'intérêt que représente le respect de son autonomie du point de vue démocratique et des politiques publiques.

Mais si pour défendre son autonomie, il faut miner la légitimité des institutions publiques et démocratiques... c'est un peu comme scier la branche sur laquelle on est assis.

Opposer militantisme et professionnalisme, de façon quasi ontologique, irréconciliable, nous empêche de (bien) poser un certain nombre de questions qui sont au cœur des enjeux sociaux d'aujourd'hui et de demain ; des questions dont la complexité ou la qualité exigent d'être portées **par des professionnels ET des mouvements citoyens**. Je pense ici aux enjeux liés au nouvel urbanisme, au développement régional, à l'écologie et au virage énergétique... mais aussi à de plus vieilles questions que cet « anti-professionnalisme » nous empêche d'aborder : la transformation du réseau de santé primaire (sa capacité encore tellement faible de mobiliser les familles et de s'articuler de manière productive aux milieux et réseaux « naturels » ou primaires)... Dans la même veine, le discrédit jeté sur l'institutionnalisation masque le fait que les avancés et les gains sociaux prennent parfois souvent cette forme (nouvelles institutions, nouvelles lois, règlements...). C'est une manière de sortir du précaire, de la mode et la volatilité du mouvement (et la motilité des gouvernements) pour garantir une certaine stabilité dans la réponse, la valorisation de certaines pratiques, de certaines réponses à des besoins sociaux. Mais pourquoi donc en sommes-nous à réaffirmer de telles évidences ?

Tous les mouvements ne méritent pas d'être institutionnalisés, toutes les pratiques professionnalisées. De là un nécessaire débat démocratique et public. Mais il n'y a pas de honte à voir reconnues au point d'être institutionnalisées certaines pratiques sociales. Cela devrait être célébré ! C'est une victoire, non ?

Oui, de telles victoires ont rarement le goût de la « victoire finale »... Il s'y glisse des « odeurs de compromis ». Mais compromis n'est pas compromission ! Il faut savoir reconnaître les acquis, les gains à long terme et permettre ainsi **un déplacement de la mobilisation citoyenne vers de nouveaux enjeux**, de nouveaux moments instituant.

Il y a quelque chose du cul-de-sac à vouloir maintenir à tout prix un caractère de mouvement social à des pratiques qui n'ont plus nécessairement à l'être. Et puis, ce n'est pas de la professionnalisation qu'il faut se méfier, mais du manque de professionnalisme, de la « salarisation » à bon marché conduisant à la déqualification de ce que l'action volontaire portait de nouveau et de bon. Ce risque est particulièrement présent lorsque l'action salariée doit s'appuyer sur des programmes conçus à d'autres fins (employabilité, formation, réinsertion sociale...).

Pour une version un peu plus élaborée de ce texte, allez à http://www.gillesenvrac.ca/carnet/2009/08/le-mouvement-communautaire/. □

* Un texte rédigé en commentaire aux interventions lors du colloque ***Quel avenir pour le mouvement communautaire ?*** en mai 2009. Pour les adresses et liens, voir le carnet de l'auteur.

À PROPOS DE L'APPEL DE CONTRIBUTIONS DE LA REVUE NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES

• • • *Par R*ené Lachapelle*, ex-OC en CSSS et professionnel de recherche*

La revue Nouvelles pratiques sociales a lancé un appel de propositions pour un prochain numéro sur le thème « Intervenir pour favoriser l'agir ensemble ». Le texte d'appel m'a surpris et il m'incite à réagir. On y indique que l'École de travail social de l'UQÀM a retenu l'expression « intervention auprès des communautés » comme équivalent de diverses appellations : « organisation communautaire » (Doucet et Favreau, 1992), « action communautaire » (Lamoureux, Lavoie, Mayer et Panet-Raymond, 2008), « intervention sociale collective » (Lamoureux, 1991), « intervention collective en travail social » (De Robertis et Pascal, 1987) et « animation sociale » (Blondin, 1967).

Le recours au concept d'organisation communautaire constitue un acquis d'abord professionnel avec l'inclusion du titre d'emploi aux conventions collectives des CLSC (...) et un acquis politique pour le RQIIAC.

La recherche et les pratiques québécoises des vingt dernières années ont pourtant permis des acquis majeurs pour distinguer clairement l'action communautaire (Lamoureux et al., 2008) et l'organisation communautaire (Bourque et al., 2007). Le concept d'animation sociale, à fort caractère historique comme le note le texte d'appel, n'est plus utilisé au Québec. Quant aux notions très françaises d'intervention sociale collective ou d'intervention collective en travail social, elles n'ont pas réussi à s'imposer ici, notamment parce qu'elles sont issues du contexte républicain français réfractaire à la conception anglo-américaine de la démocratie.

Le numéro de NPS propose d'examiner « la nature et les visées de l'action collective ainsi que les formes que prend la mobilisation » qui auraient été peu examinées par les recherches et les réflexions sur les « façons d'intervenir pour favoriser l'agir ensemble ». Une revue de littérature des cinquante dernières années au Québec ne permettrait pas de soutenir une telle affirmation. Mais elle établirait clairement la pertinence de distinguer **action communautaire** et **organisation communautaire**. Ces deux concepts qui rendent bien compte des interventions « pour favoriser l'agir ensemble », sont complémentaires, mais nettement différents. C'est un enjeu important pour les OC en CSSS actuellement et pour le RQIIAC de façon particulière.

« Agir ensemble » est le propre des organisations collectives que se donnent des citoyennes et citoyens, que ces organisations s'inscrivent dans le syndicalisme, le féminisme, le coopératisme, l'écologie ou l'action communautaire. En ce sens, agir ensemble est essentiellement le fait de personnes militantes, liées à des mouvements sociaux qui poursuivent un projet de société. La période actuelle est riche d'une grande diversité d'actions collectives, même si elle est en manque d'un centre de convergence comme a pu l'être la révolution tranquille au Québec. Nous traversons une période qui ressemble davantage aux décennies qui ont préparé cette convergence (1930-1950) qu'à celles de sa mise en route (1960-1970) et du déploiement (1980-1990) d'un projet de société québécois. C'est ce qui fait dire à certains que l'agir ensemble au Québec s'est professionnalisé et n'est plus militant (Shragge, 2006). En fait, la prédominance depuis deux décennies du libéralisme de type conservateur et des idéologies gestionnaires, l'éclatement des socialismes issus des Lumières de même que le métissage des cultures accéléré par la mondialisation rendent complexe la jonction des revendications sectorielles et les mobilisations des divers mouvements sociaux. Cela vaut aussi à l'échelle internationale où les Forums sociaux mondiaux sont un immense espace ouvert à toutes les propositions pour « un autre monde », mais où n'émerge aucune proposition unificatrice permettant d'en esquisser le profil. Il n'en reste pas moins que l'action communautaire constitue un espace d'ébullition démocratique qui contribue à sa mesure à l'élaboration d'alternatives à une société du tout-au-marché ou du tout-à-l'État (Favreau, 1999).

« Intervenir » au sens de « travailler avec » est le propre d'une action professionnelle qui s'est progressivement démarquée au Québec de l'action collective militante, assumant consciemment la distinction entre le soutien et l'action communautaire. C'est ce à quoi réfère l'organisation communautaire, un concept qui s'enracine dans plus d'un siècle de travail social en Amérique du Nord et en Angleterre. L'organisation communautaire est une intervention professionnelle inscrite sur un territoire et dédiée à soutenir les actions collectives des communautés marginalisées ou exclues du pouvoir dans les sociétés libérales.

Le recours au concept d'organisation communautaire au Québec constitue un acquis d'abord professionnel avec l'inclusion du titre d'emploi aux conventions collectives des CLSC. Mais c'est aussi un acquis théorique important des années 1990 (Doucet et Favreau, 1992) pour rendre compte de pratiques solidement ancrées dans les collectivités locales et un acquis politique pour le RQIIAC.

Le choix du concept d'organisation communautaire renvoie à l'américanité assumée dans le contexte démocratique québécois et la participation citoyenne comme « marque distinctive de l'organisation communautaire » (Doré, 1985). L'organisation communautaire renvoie en effet à une démocratie de base (grassroot) reposant sur la libre association des citoyennes et citoyens. La pratique de l'organisation communautaire dans les CLSC et les CSSS est riche d'expériences participatives. Elle manifeste d'ailleurs une vive résistance à l'instrumentalisation de la participation par les approches gestionnaires et une capacité de les inscrire dans des actions négociées au profit de la participation des communautés concernées (Lachapelle et Bourque, 2007).

À défaut de reconnaître la distinction entre l'agir citoyen que désigne le concept d'action communautaire, et l'intervention de soutien à laquelle

renvoie le concept d'organisation communautaire, on mêle les cartes. Les enjeux politiques de changement social concernent les citoyennes et citoyens organisés (et non des individus comme le laisse croire l'expression des « personnes exclues des lieux de pouvoir »), tandis que l'intervention pour favoriser cet agir ensemble, toute inspirée qu'elle soit par le changement social, doit se définir comme un soutien à l'action citoyenne. Sans cette distinction, on entreprend de faux procès. La bataille autour de la conscientisation qui a divisé les OC du Québec durant la décennie 1975-1985 (voir *Service social*, 1985, vol.34 nos 2-3) et la moralisation du discours sur l'action collective d'une partie des militants communautaires ont en commun de reprocher à l'organisation communautaire de ne pas être de l'action militante alors qu'elle se définit elle-même comme une pratique de soutien à l'action militante. S'il peut être légitime de soulever la question de la portée politique de l'action communautaire (Lamoureux, 1999 ; Shragge, 2006 ; Favreau 2009), il faut éviter de confondre la responsabilité qui revient aux mouvements sociaux et la contribution de l'organisation communautaire.

La relation de l'OC aux citoyennes et citoyens, comme toute relation professionnelle, comporte des enjeux de pouvoir, notamment un pouvoir d'influence habituellement acquis par l'expérience, qu'il ne faut pas confondre avec les relations de pouvoir entre les autorités et les citoyens, ni même avec les relations de pouvoir entre les experts et les citoyens. La pratique de l'organisation communautaire vise d'abord à collectiviser les problématiques, solidariser les personnes concernées et leur donner prise collectivement sur leurs conditions de vie.

On peut le faire selon différentes approches, depuis celles qui allient l'intervention individuelle, de groupe et communautaire (approches sociocommunautaires comme l'*empowerment*), jusqu'à la revendication de droits sociaux (action sociale) en passant par la négociation avec les experts (approche socioinstitutionnelle) et la concertation avec les autres acteurs sociaux (développement local). L'intervention professionnelle se module en conséquence, mais elle comporte toujours un rétablissement du pouvoir citoyen par rapport aux pouvoirs établis. En ce sens, la participation est effectivement la « marque distinctive » d'une pratique réussie d'organisation communautaire (Lachapelle, 2009).

Il me semble que le RQIIAC qui a choisi de reconnaître ces distinctions en adoptant en 2002 un cadre de référence en organisation communautaire plutôt qu'en action communautaire, peut difficilement se reconnaître dans le discours de cet appel de contributions à *Nouvelles pratiques sociales*. ◻

Bibliographie

Blondin Michel (1967), « Quels changements apporte l'animation sociale ? », *L'animation, Cahiers de l'Institut canadien de l'éducation des adultes (ICEA)*, no.4-5, p. 165-179

Bourque Denis, Yvan Comeau, Louis Favreau et Lucie Fréchette (sous la direction de, 2007), *L'organisation communautaire, fondements, approches et champs de pratique*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 534p.

De Robertis C. et H. Pascal (1987), *L'intervention collective en travail social. L'action auprès des groupes et des communautés*, Paris, Le Centurion,

Doré, G. (1985). « L'organisation communautaire: définition et paradigme », dans *Service social*, Vol. 34, no° 2-3, p. 210-230

Doucet Laval et Louis Favreau (1992), *Théories et pratiques en organisation communautaire*, Québec, PUQ, 464p.

Favreau Louis (1999), *Décentralisation du service public de l'emploi et initiatives locales : l'expérience québécoise*, Cahiers de la Chaire de recherche en développement communautaire, Série Recherche no 15, Automne, 31p.

Favreau Louis (2009), *Organisation communautaire en CLSC et associations citoyennes : un avenir incertain*, http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article36

Lachapelle, René et Denis Bourque (2007). *Pratiques d'organisation communautaire en CSSS et programme de santé publique, Rapport de recherche*, ARUC-ISDC – RQIIAC, documentation et diffusion no 5, décembre, 91p. (http://www.uqo.ca/observer/)

Lachapelle René (2009), « À propos d'un avenir qui serait incertain », réponse à Louis Favreau, http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article36

Lamoureux Henri (1991), *L'intervention sociale collective. Une éthique de la solidarité*, Glen Sutton, Le pommier, 232p.

Lamoureux Henri (1999), *Les dérives de la démocratie. Questions à la société civile québécoise*, VLB Éditeur, 159p.

Lamoureux Henri, Jocelyne Lavoie, Robert Mayer et Jean Panet-Raymond (2008), *La pratique de l'action communautaire*, 2e édition, Presses de l'Université du Québec, 436p.

Shragge, E. (2006). *Action communautaire : dérives et possibles*, Écosociété, 242 p.

UNE SEULE FAÇON DE FAIRE ?

• • • *Par J***acques Fournier***,*
Organisateur communautaire retraité

Au cours des dernières années, dans le réseau de la santé et des services sociaux, les Directions de la santé publique (DSP) ont implanté la dictature de ce qu'ils appellent « la meilleure et unique façon de faire » (*one best way*). C'est une méthode basée sur les recherches scientifiques, surtout américaines : il n'y a qu'une seule façon de bien faire les choses, que ce soit d'animer les cours prénataux destinés aux jeunes mères démunies, les rencontres avec les adolescents, etc. Finies l'initiative locale et la créativité des intervenants : au nom de la science, tout le monde doit travailler de la même façon, à une virgule près.

Il a donc été ironique de constater que, dans le cas de la vaccination contre la grippe A (H1N1), à partir des mêmes nombreuses études scientifiques, les provinces canadiennes soient arrivées à des conclusions différentes quant à la séquence idéale de vaccination (grippe saisonnière d'abord, H1N1 ensuite, ou l'inverse). La science serait-elle devenue incertaine dans ses conclusions ? C'est, je crois, une petite leçon d'humilité pour les Directions de la santé publique, qui sont toujours sûres d'avoir raison concernant « la meilleure et unique façon de faire ». Peut-être que, dans l'organisation des programmes de prévention, l'on pourra dorénavant redonner un peu de latitude aux initiatives locales et à l'expérience des intervenants sur le terrain. ◻

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS ET PARTICIPATION CITOYENNE : DES PRATIQUES DIVERSIFIÉES, DES ENJEUX COMPLEXES[1]

• • • *Par* Clément Mercier*, Université de Sherbrooke*

Les partenaires regroupés par la revue Développement social et l'ARUC-ISDC autour du projet de Séminaire sur la **participation citoyenne et le développement des communautés** du 4 avril 2008[2] voulaient amorcer une démarche collective de réflexion sur les initiatives novatrices de développement des communautés faisant appel à la participation citoyenne (nommé ici développement des communautés participatif (DCP)) qui a pris de plus en plus de place au Québec dans les dernières décennies. Les préoccupations centrales qui les animaient tournaient autour des grands thèmes suivants : dans ces initiatives, qui rejoint-on, et quel pouvoir les citoyens y exercent-ils ? Quels sont les obstacles rencontrés dans la participation de tous, en particulier des populations appauvries et victimes d'exclusion sociale, économique et politique, et quelles conditions la favorisent ? Avec quels buts réels ces initiatives sont-elles mises en place ?

Le champ couvert par notre démarche était très vaste, portant sur plusieurs types de pratiques (non exclusifs l'un à l'autre) se déployant dans l'espace de la communauté géographique locale, notamment :

- des pratiques et initiatives de développement local communautaire (de type progressiste) *non institutionnalisées*, soit d'origine spontanée ou ad hoc, soit supportées ou initiées par des acteurs collectifs existants ;
- l'implication des citoyens et groupes dans les instances locales et régionales de services et de concertation ;
- la participation communautaire et citoyenne à des projets ou programmes mobilisant et structurant l'action concertée et le partenariat sur un territoire vécu ;
- dans le cadre de la démocratie municipale, la participation au processus d'élaboration de la décision et/ou à son application, soit au plan de l'ensemble du territoire sur des enjeux thématiques, soit dans une instance de quartier, permettant une certaine prise sur les décisions de portée globale (ex. budget participatif, conseil de quartier...) ;
- les pratiques des organismes et groupes communautaires, qui par leurs valeurs, leur approche d'intervention et leur mode de fonctionnement, sont historiquement reconnus comme porteurs de pratiques de participation citoyenne.

Dans ce champ diversifié, on peut globalement identifier deux univers de pratiques, qui procèdent de contextes spécifiques différents :

1. les pratiques que nous pouvons associer **au développement local**, du genre « comité de citoyens » concernés par une problématique particulière ou par le développement global du milieu ; ces pratiques traduisent (et en résultent en quelque sorte) la participation citoyenne volontaire ou provoquée à l'intérieur de la société civile ;
2. les pratiques reliées à des formes de **démocratisation de la gouvernance locale** dans le contexte des responsabilités publiques locales (municipales, scolaires, sociosanitaires, etc.). Ces pratiques procèdent d'une démarche associant les citoyens à une étape et sur des objets du processus local de décision publique ou dans la gestion des services de proximité, ou encore dans le cadre d'un programme défini et orienté à l'externe de la communauté (logique descendante), mais associant la participation citoyenne comme condition de réalisation.

Ces 2 univers de pratiques interagissent ou s'alimentent mutuellement dans les dynamiques des communautés locales. Mais, malgré leurs affinités, les pratiques qu'ils recouvrent constituent en fait des objets très diversifiés et distinctifs, que nous avons choisi de relier en privilégiant comme angle d'analyse, **à partir des acteurs et des processus qui la produisent et la structurent**, la mise en relation dialectique de la **participation citoyenne au développement des communautés**. C'est ce qui nous a amenés à dégager comme fil conducteur le DCP, qui constitue en définitive la **finalité des stratégies déployées et des actions réalisées** par les acteurs locaux associés à ces initiatives.

Des problématiques et des enjeux complexes, des pratiques difficiles...

Trois grandes problématiques nous ont semblé se dégager des travaux réalisés à travers la démarche du Séminaire (études de 10 pratiques, document préparatoire, observations faites par les participants), que nous proposons comme pistes de réflexion et d'action pour la promotion de la participation citoyenne dans le développement des communautés.

La problématique de l'exclusion

Les personnes qui, en raison de leurs conditions (liées notamment au revenu, à l'identité, au genre, à l'âge) vivent des formes multiples et combinées d'exclusion (économique, sociale, culturelle ou politique) les amenant dans ce que certains appellent un espace de **non-citoyenneté**. Cet espace constitue un nœud de difficultés et d'obstacles pour l'accès aux mécanismes et instances « traditionnels » de participation organisée ou spontanée, conçus souvent par et pour la culture dominante et des classes moyennes (conditions et modes de vie, codes langagiers et symboliques, processus d'action et outils de communication, etc.)

Développer une nouvelle culture politique de la démocratie représentative locale apparaît donc comme un défi collectif à relever, en articulation avec les acteurs de la démocratie participative.

Il faut reconnaître deux (2) enjeux au regard de cette problématique : l'insuffisance chronique des ressources disponibles en réponse aux besoins relatifs aux démarches de développement des communautés et la difficulté d'inscrire celles-ci dans des **approches inclusives**, respectueuses des différences de conditions d'accès à la participation citoyenne. Cette démarche inclusive suppose une volonté

1 Le texte a d'abord été publié dans la revue Développement social, volume 10, numéro 1, juin 2009, **Bâtir une société démocratique, la participation citoyenne**.

2 Qui a donné lieu à la production d'un Cahier de recherche de l'ARUC-ISDC, **Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation**, de Clément Mercier, sous la direction de Denis Bourque, avec la collaboration de Lise St-Germain (Janvier 2009)

et une capacité d'adaptation des stratégies et des moyens, mais aussi des rapports modulés au temps et à l'espace. Cette souplesse est requise pour permettre l'ouverture aux vécus différents de la marginalité et de l'exclusion et aux visions « alternatives » quant aux finalités et aux processus d'action que ceux-ci génèrent.

La question des finalités et du sens des pratiques

Au cœur des questions que posent les initiatives de DCP se trouve le dilemme du sens ou des finalités qu'elles poursuivent : se réduisent-elles à des actions de mobilisation instrumentalisante, inscrites dans des démarches de modernisation de la gestion publique locale ou permettent-elles de développer, et d'apprendre en le faisant, de nouveaux cadres et modes d'autonomisation communautaire, qui permettent une appropriation et une vision globales du développement de la communauté ?

Les réponses à ce dilemme se sont pas simples, d'autant plus qu'il s'agit souvent de « work in progress ». Le DCP se construit à travers des démarches évolutives, où le processus lui-même se développe à travers la redéfinition constante des finalités et le renforcement graduel des acteurs et des stratégies, aussi bien par les résultats atteints que par les autres acquis générés dans l'action. Il n'est donc pas réaliste – ni nécessaire ou opportun – d'attendre d'une démarche qu'elle soit au départ complètement définie par rapport à son point d'arrivée ultime. Mais, dans la mesure où les règles du jeu favorisent une adaptation aux problèmes, besoins et ressources du milieu et une approche citoyenne inclusive, on accroît les chances que le sens et le processus de l'action soient définis par et pour les gens qui y participent.

Cet appel à « l'auto-détermination » locale ne doit cependant pas être interprété comme un repli sur le « localisme », soit la croyance que la communauté peut et doit tout inventer et faire à partir de ses propres moyens. Les acteurs de la communauté locale ne peuvent fonctionner comme un microsystème isolé des macrosystèmes (politiques, économiques, culturels, etc.), auxquels ils sont naturellement associés dans leur définition identitaire et dans leurs plans et stratégies d'action. Les politiques et programmes publics nationaux de services et de ressources demeurent d'ailleurs essentiels à l'action locale, tout comme les politiques publiques de réduction des inégalités et de promotion du développement social.

Au plan **microsocial**, cette relative autodétermination ne procède pas par génération spontanée, en particulier dans les communautés les plus dévitalisées et pour les groupes victimes d'exclusions multiples. Elle ne peut se réaliser dans l'improvisation spontanée, ni sans l'aide de ressources spécifiques ou expertes, disponibles à travers des programmes et organismes anciens et nouveaux. Ce qui pose le défi de **l'accompagnement local** des démarches de mobilisation, qui nous semble se présenter en 3 volets :

1. devenir ou demeurer une **ressource d'accompagnement « intelligente**[3] **»**, suffisamment proche de la communauté et disponible dans la durée, qui puisse initier ou soutenir la mobilisation, fournir l'encadrement de formation et d'animation, de médiation sociale, et même d'action multisectorielle territoriale. Cette ressource devrait être capable de produire un support de nature interdisciplinaire ou transdisciplinaire, qui porte l'action de chacun des acteurs ou partenaires sur un terrain nouveau, caractéristique de la vision et du projet commun que l'action de DC doit éventuellement générer. Par delà son ancrage (institutionnel ou communautaire), on doit pouvoir compter sur une telle ressource d'accompagnement comme un préalable ou une condition de réalisation de l'action de DCP ;
2. les règles d'attribution des ressources (programmes, projets, tables) d'accompagnement et les exigences de reddition de comptes doivent permettre une **adaptation aux réalités** locales, s'ajuster à l'état de développement du milieu et le favoriser. Ce qui suppose une perspective de moyen et long terme, et des indicateurs de processus autant que de résultats, dont une capacité progressive de favoriser l'inclusion des personnes et groupes plus marginalisés et la continuité de la mobilisation citoyenne ;
3. cette capacité d'adaptation des programmes à la logique locale suppose des savoirs et des « savoir faire », mais aussi des « savoir-être » véhiculant des attitudes et valeurs qui appellent une **éthique de l'accompagnement local**. Par cette éthique, par delà les questions déontologiques et de valeurs, on s'oblige à un questionnement constant au regard des enjeux de la démocratie, de la vision globale et transversale des problèmes et des actions, de même qu'en ce qui concerne l'enjeu de l'exclusion, tel que précédemment abordé.

La démocratisation de la gouvernance locale

La gouvernance partagée, qui permet de donner une perspective de transformation sociale aux initiatives et aux décisions publiques locales, présente aussi de nombreux défis pour la pratique de DCP.

La **culture politique** de la démocratie représentative locale, au Québec comme ailleurs, voit souvent la démocratie participative sinon comme une menace, au mieux sous le mode de l'instrumentalisation de la participation, comme outil de modernisation de la gestion des services de proximité. En outre, les élus locaux apparaissent peu préparés à la nouvelle gestion publique locale, et on a abandonné au fil du temps et des compressions budgétaires les quelques programmes de formation des nouveaux élus qui existaient. Malgré les marges de manœuvre restreintes que laissent les pouvoirs centraux aux paliers locaux, eu égard aux responsabilités accrues, le nouveau contexte de relative décentralisation appelle les élus à une vision élargie du développement global des territoires locaux. Une telle ouverture permettrait de dépasser la traditionnelle gestion d'entreprise de services qui caractérise souvent la démocratie municipale, en situant celle-ci dans une perspective de développement des milieux de vie, à réaliser en partenariat avec les autres acteurs locaux et dans une logique d'inclusion.

Développer une nouvelle culture politique de la démocratie représentative locale apparaît donc comme un défi collectif à relever, en articulation avec les acteurs de la démocratie participative. Ceci interpelle les acteurs de la société civile et des institutions autant que les élus, et amène à développer de nouvelles attitudes et façons de faire dans la gestion des rapports locaux, qui sont autant de défis à relever : celui de la capacité de définir et rechercher le **bien commun et l'intérêt général**, par-delà les légitimes intérêts catégoriels et les traditionnels jeux de lobbying ; celui de l'**éducation à la citoyenneté**, qui, malgré l'individualisme ambiant et la vision à court terme, favorise une conscience collective et la croyance au pouvoir de la participation citoyenne ; celui des **outils d'information** à rendre plus accessibles, dévoués et responsables par rapport à l'exercice de la participation citoyenne ; celui des **mécanismes fonctionnels de participation** à développer et adapter en fonction des réalités locales, ouverts aux approches globales de développement des communautés.

Des pratiques difficiles, des solutions complexes, des enjeux de justice sociale

Ces réflexions illustrent bien l'ampleur du projet d'inscrire le DCP dans une perspective globale, intégrée et inclusive et, d'autre part, de démocratisation de la gouvernance locale. Parce que ce projet est complexe et qu'il porte sur des **pratiques difficiles**, il nécessite des solutions complexes aux questions que ces pratiques soulèvent. □

3 Par analogie aux robots ou outils (genre portables) intelligents, c'est-à-dire capables de réagir en fonction de leur environnement.

RQIIAC

Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CSSS

INTERaction COMMUNAUTAIRE

André Gauthier
organisateur communautaire
registraire/RQIIAC
CSSS de la Vieille-Capitale
3108, Chemin Sainte-Foy,
Québec (Québec) G1X 1P8
Tél.: 418 651-2572 # 8373
Téléc.: 418 657-4569
andre.gauthier@csssvc.qc.ca

ADHÉSION AU RQIIAC

incluant l'abonnement au bulletin *InterAction communautaire* (3 numéros/an)

Tarifs (encerclez votre choix)	**35 h/sem.**	**21 h/sem. ou -**
Organisateur communautaire	100 $	75 $
Travailleur communautaire	75 $	50 $
Retraité et membre associé	75 $	

Projet ***Solidarité Internationale*** (contribution) ..... $

_____ $
SOUS-TOTAL

ABONNEMENT **Bulletin *InterAction communautaire* (3 numéros/an)**

Tarifs (encerclez votre choix)	**1 an**	**2 ans**
Étudiant (preuve requise)	15 $	25 $
Individu	25 $	45 $
Organisme communautaire	30 $	55 $
Institution	35 $	65 $
Outre-Mer	40 $	70 $

_____ $
SOUS-TOTAL

OUTILS

Tarifs (encerclez votre choix)	**Membre**	**Non-membre**
Bulletin spécial (# 78) ***Histoire du RQIIAC***	10 $	15 $
DVD/**Actes du colloque** Québec 2008	5 $	10 $

_____ $
SOUS-TOTAL

Possibilités d'effectuer votre paiement en un ou plusieurs versements égaux
Reçu pour fin d'impôt acheminé en début d'année

$

TOTAL à l'ordre de: ***RQIIAC***

En lettres détachées s.v.p.

NOM PRÉNOM

ÉTABLISSEMENT

ADRESSE D'EXPÉDITION NOUVELLE ADRESSE (cochez s'il y a lieu) ◯

VILLE CODE POSTAL

COURRIEL

RÉGION (encerclez)

1 Bas St-Laurent Gaspésie/Les îles
2 Saguenay/Lac St-Jean
3 Québec
4 Mauricie/Centre du Québec
5 Estrie
6 Montréal/Laval
8 Lanaudière
9 Outaouais
10 Abitibi-Témiscamingue/ Nord du Québec
11 Côte-Nord
12 Chaudière Appalaches
13 Laurentides
16 Montérégie

Chaque année le décrochage scolaire fait les manchettes. Des milliers. Chaque année. C'est qu'ils sont nombreux ces marginaux... du système scolaire.

Point À LA LIGNE !

« IL EST INTERDIT D'ÉCRIRE DANS LA MARGE... »

• • • *Par* **André Gauthier**, *Organisateur communautaire CSSS de la Vieille-Capitale*

Ce sont là les premiers mots qu'elle prononça en nous remettant nos cahiers de devoirs : « *Il est interdit d'écrire dans la marge* ». Tout neufs qu'ils étaient nos cahiers. Avec cette marge clairement délimitée, à gauche. Un grand trait vertical. Tout rouge ! De son écriture en pattes de mouche, elle y griffonnait des annotations avec une application exemplaire, avec une détermination inquiétante... Dans cette marge, pour nous inaccessible, interdite, elle décrivait soigneusement et scrupuleusement chacune de nos fautes ainsi que nos écarts de conduite, nos manques de savoir-vivre, nos erreurs de jeunesse. Jamais nos bons coups ! Je devais avoir 7 ou 8 ans.

Anita Laflamme ou... Lachance ? Ou peut-être Lalonde ? Laroche, je crois. Madame Laroche qu'on devait l'appeler ! Elle était la remplaçante de madame Simard, notre institutrice attitrée, partie promptement pour les États-Unis, disait-on, et bien d'autres choses plus méchantes encore. Madame Laroche avait de petits yeux ronds, durs et fixes, comme ceux de la couleuvre qui avait un jour mordu Ripinsel. Mon chat. Et un visage froid couleur olivâtre, marqué par un mince trait noir en place et lieu de ce qui devait être ses lèvres. « *Un léger cerne de bistre cernait ses yeux comme si elle eut été convalescente* ».* Madame Laroche était là, immobile. À l'affût, tapie derrière son immense pupitre. Elle avait des traits sévères que relevait encore plus une maigreur totale. Toute vêtue de beige et de noir, elle portait chemise et pantalon, des vêtements d'homme (!), ce qui, pour l'époque, était totalement contraire aux règles vestimentaires. Marginale qu'elle était !

En quelques jours, madame Laroche nous avait mis au pas. Au rythme de son pas. Saccadé, hésitant. Une vieille blessure ? Rapidement, elle évalua les troupes en présence. Chercha à extraire l'ivraie du bon grain et surtout s'attacha avec un enthousiasme débordant et étonnant (dans un corps si fluet) à extirper tout signe ostentatoire de dissemblance dans nos rangs. Nos étions ses petits soldats. Malheureusement pour lui, GroSerge s'avérait être la manifestation même de cette différence tant abhorrée. Aucune marge d'erreur ! Physiquement d'abord. Il était deux fois plus gros (et fort) que nous tous. Dix fois moins bruyant pourtant. Un véritable mur de silence... Déjà, un duvet hirsute menaçait sa lèvre supérieure. Différent aussi dans son habillement porteur de mille et une odeurs de fumier entrelacées. Tous les matins, GroSerge devait se lever avec le jour pour *faire le train*, à l'étable. Puis une heure d'autobus, la *run* de lait, pour se rendre à l'école. Ses parents voulaient qu'il soit comme les autres enfants du village. Instruits ! Pour sortir enfin de cette pauvreté où ils étaient confinés, de père en fils, depuis des générations, essayant de soutirer de quoi vivre à une terre hostile, une vraie terre de Caïn. Aussi, GroSerge présentait-il souvent des signes où manques de sommeil et retards de développement semblaient s'entrelacer. Ces manifestations singulières n'étaient en fait que l'empreinte légitime d'un ennui profond, sans borne. Légitime défense ! Pour GroSerge, l'école était une condamnation, le châtiment suprême.

Aussi, très vite, GroSerge fut-il pris en grippe par madame Laroche, qui entreprit d'extirper le mal, d'isoler cet être distinct afin de renforcer l'homogénéité du groupe. Son pupitre fût donc déplacé dans un coin, décalé, en marge des nôtres. GroSerge s'est fait tout petit. Bien sûr, il y avait les sorties périodiques, impromptues et violentes, de madame Laroche. Sismiques, qu'elles étaient ! Semblant tout à coup se rappeler sa présence, madame Laroche, prise d'un excès de fureur amplifiée par l'arthrite de sa jambe lésée, jetait alors son insondable dévolu sur GroSerge, plus surpris qu'apeuré : « *Abruti, demeuré, simple d'esprit, pouilleux, gros attardé mental !* »

Nous ne pouvions pas, à notre âge, saisir toute la portée de ces mots que nous savions pourtant méchants, cruels. Cou rentré dans les épaules, nous attendions que passe la déferlante. Complices et traîtres alors nous étions ! Rejeté par le groupe, le GroSerge, c'était... l'exclu !

Heureusement pour GroSerge, il y avait aussi Ti-Louis. À l'opposé de GroSerge, Ti-Louis était tout en os, maigrichon. Lilliputien ! Avec des oreilles immenses ! Et tellement lent du cerveau. « *Petit cancre* », se plaisait à le surnommer madame Laroche, avec toute sa bienveillante méchanceté. Pourtant Ti-Louis était en mesure de réciter la table des multiplications, sans coup férir et sans erreur. Tout notre contraire ! Ce qui avait pour effet d'irriter davantage madame Laroche. Mais Ti-Louis ne lui portait qu'une attention distraite, incorruptible, avec ses yeux ronds, exorbités par des verres à double foyer. Des yeux sur roulements à billes qu'il faisait tourner dans tous les sens. Magiques ! Des yeux d'iguane. Mieux encore : d'hippocampe ! De quoi nous rendre tous jaloux. Encore qu'à l'époque, on ignorait que de telles créatures puissent réellement exister autrement que dans les dictionnaires. Ti-Louis était tellement différent de nous tous qu'il en était exotique. Une différence inaccessible. Absent, retranché en permanence dans sa bulle, Ti-Louis s'avérait étanche tant à nos sourires maladroits qu'aux sautes d'humeur de madame Laroche. Ti-Louis, c'était... l'étrange !

Heureusement pour GroSerge et pour Ti-Louis, il y avait aussi Maxime-Jean : MJ Adopté qu'on disait. Tout noir aussi ! J'en avais jamais vu avant. Sauf ceux que j'avais l'habitude d'acheter pour 10 cennes. Des Haïtiens tout noirs aussi. J'en avais une véritable collection. Des petits Chinois tout dodus aussi. Mais des Chinois, il n'y en avait pas dans notre classe. MJ a vite appris à découvrir l'enfer avec madame Laroche. Étrange... puisqu'il y était né, disait-on. Pourtant, MJ était un élève modèle. Tout enseignant aurait aimé l'avoir dans sa classe. Pas madame Laroche ! « *Tintin* », qu'elle le dénommait. Et de l'assigner tout près du bureau de GroSerge, derrière Ti-Louis, en retrait... Nous, on ne comprenait pas pourquoi. Tintin, on l'aimait bien. Au ballon prisonnier, c'était le meilleur ! On voulait toujours l'avoir dans notre équipe. Même que des fois, on faisait ensemble nos devoirs. Mais MJ, c'était... l'étranger !

GroSerge, Ti-Louis, MJ : des minorités visibles. Menottés dans notre monolithique ignorance, nous avions peur de l'autre, peur de leurs différences !

Après les Fêtes, par une journée glaciale à vous enlever l'envie de sourire, madame Simard est apparue dans la classe. Comme une fée des neiges... Toute congelée ! Devant notre surprise évidente qui dissimulait mal notre joie, elle nous annonça tout simplement, banalement, qu'elle était de retour. Que madame Laroche était partie. Sans autre détail.

« *Il est interdit d'écrire dans la marge...* », furent les premiers mots qu'elle prononça en nous remettant nos cahiers de devoirs.

* Honoré de Balzac

N.B Vos commentaires sont toujours fort appréciés (andre.gauthier@csssvc.qc.ca)

Imprimé sur papier recyclé.